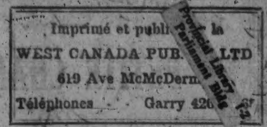
VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 16 MARS 1920 — NUMERO 40

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - $2.50

LA LIBERTE



Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

A la législature

Lundi, le 8 mars

Le procureur général propose un amendement à la Loi des Indemnités aux Ouvriers. Cet amendement est plutôt radical, car il comporte une refonte de la loi de 1916. C'est le résultat des délibérations d'un comité mixte d'ouvriers et de patrons. Il accroit le chiffre de l'indemnité et institue un système d'assurance d'état au bénéfice de plusieurs métiers. Lu une première fois.

M. Brown, trésorier provincial, apprend à la chambre qu'il lui soumettra son budget mercredi, puis qu'il proposera que la Chambre siège en comité.

Avec satisfaction, M. Brown annonce que les banques ont consenti à continuer à prêter à 6% aux sociétés de crédit rural. Nos lecteurs n'ignorent pas que ces sociétés étaient en panne depuis que les banques avaient décidé d'exiger un demi de un pour cent d'intérêt de plus.

Mardi, le 9 mars

M. Talbot revient à la charge et tend d'obtenir du gouvernement les noms de toutes personnes que le département de tempérance a accusées d'infraction à la loi de tempérance, mais contre lesquelles il a abandonné ses poursuites. M. Talbot veut aussi apprendre les noms des avocats qui occupaient pour la défense dans ces cas. Cette requête ne plaît aucunement au procureur général. Elle a trop d'envergure comporterait trop de recherches; il est physiquement impossible de donner toute cette information, mais si M. Talbot veut des renseignements sur un cas en particulier, le gouvernement se fera un plaisir de les lui donner. M. Talbot ne démord pas. M. Johnson demande à la Chambre de rejeter cette requête car l'accorder serait autoriser une dépense inutile, puis ce n'est pas dans l'intérêt public. Aux yeux de M. Johnson, M. Talbot ne fait cette requête que dans un but politique. La chambre acquiesce à la demande de M. Johnson; 5 députés votant l'adoption de la motion Talbot.

M. Brown déclare que le gouvernement n'entend pas exiger un taux d'intérêt plus élevé sur les prêts aux fermiers.

Différents comités ont siégé aujourd'hui. Le comité de l'agriculture s'est déclaré favorable à l'imposition d'un droit régalien sur les fourrures. Ce droit a été fixé pour quelques fourrures. Ce sera $1.00 pour le castor, $3.00 pour la loutre et 50 sous pour le volverene. C'est sujet à révision et la liste demeure à compléter. Le comité légal approuve l'établissement d'un tribunal d'arbitrage des différents entre commissaires d'écoles et instituteurs. Tout appel d'un instituteur devra d'abord être soumis à la Fédération des Instituteurs. Si la Fédération des Instituteurs se prononce favorablement, l'instituteur lésé aura devant le tribunal d'arbitrage, l'appui de tout le professorat organisé. Si un instituteur lésé préfère en appeler directement au tribunal d'arbitrage, libre à lui d'en agir ainsi. Ce tribunal comprend un représentant de la Fédération des Instituteurs, un représentant de commissaires et un président n'appartenant ni à l'un ni à l'autre de ces corps. Ce tribunal tendra à créer de l'entente entre instituteurs et commissaires.

Ce même comité a approuvé un amendement à l'Acte concernant la pratique de l'architecture au Manitoba. Un architecte ne pourra pratiquer que s'il est licencié. Cet amendement n'aura force loi que dans les municipalités où il y aura des architectes licenciés.

L'association des médecins demande certains amendements à l'Acte de la pratique de la médecine. Ils consistent surtout en pouvoirs disciplinaires si rigoureux que, selon le comité, ils constituent un empiètement sur les attributions de la Cour du Banc du Roi. Ces amendements sont ajournés.

* * *

Mercredi, le 10 mars

La province dépensera en 1920 la forte somme de $10,012,103.98, soit $76,899.84 de plus que le revenu qu'escompte le trésorier provincial. Néanmoins le gouvernement ne nous imposera pas de nouveaux impôts. Il ne comptera que sur les sources de revenu actuelles. Cependant l'impôt sur les successions sera modifié. Il atteindra plus fortement les riches successions. L'impôt sur les corporations changera aussi un peu. Il obligera différentes espèces de courtiers à verser annuellement au trésor provincial un petit cent piastres. Si l'on ajoute à cela le quart de million que le gouvernement escompte du droit régalien sur les fourrures, nous comprendrons que l'avenir ne l'inquiète pas et qu'il a raison d'espérer boucler avantageusement son budget de 1920. Concédons qu'il a une façon à lui de n'imposer point d'impôts nouveaux.

Le Manitoba dépensera en 1920 $1,467,313.13 de plus qu'en 1919. L'accroissement du revenu ne sera que de $949,127.53.

M. Préfontaine, chef de l'opposition, critique le budget. Il note que le gouvernement n'a pas toujours demandé des soumissions pour les travaux publics. Pourtant, M. Johnson a jadis déclaré que c'était un crime. C'était durant l'administration Roblin. Le gouvernement a par des ordres en conseil autorisé des paiements. L'ex-procureur général M. Hudson n'a-t-il pas déclaré que cela était illégal? Si ce l'était durant l'administration Roblin, pourquoi cela cesserait-il de l'être aujourd'hui?

Le gouvernement économise. Il l'affirme, mais rien ne le démontre. Prenons le service civil, dit M. Préfontaine. Nous y avions en 1914 874 fonctionnaires et 86 députés-fonctionnaires. Aujourd'hui, après cinq ans, nous avons 1,463 fonctionnaires et 460 députés-fonctionnaires. Pourquoi cette augmentation de personnel? Que le gouvernement paye de meilleurs émoluments à ses fonctionnaires, cela se conçoit et se comprend. Le coût de la vie a augmenté pour eux comme pour tout le public. Mais qu'il faille aujourd'hui deux fois plus de fonctionnaires qu'en 1914, alors que le Manitoba avait presqu'autant de population qu'en 1919, c'est du non sens et de l'extravagance.

M. McPherson, député de Lakeside, continue le débat. L'avenir ne lui apparait pas en rose. Le Manitoba agricole produira moins en 1920, car les fermiers peuvent difficilement se procurer la main d'oeuvre dont ils ont besoin. Si l'ouvrier de ferme obtient la journée de 8 heures, avec gages doublés pour tout travail supplémentaire, le blé se vendra bientôt $5.00 le boisseau et le beurre $1.00 la livre. Le nombre d'acres emblevés aux E.-Unis a décru faute de main d'oeuvre. Il se peut qu'il n'y ait pas diminution au Manitoba, car beaucoup de centres s'ouvrent à la production. Il n'y aura guère d'augmentation. Il en sera ainsi tant que se continuera la migration vers les villes. M. McPherson clôt ses remarques en défendant le fermier. Ce n'est pas un profiteur.

En comité, M. Dixon propose la réduction de l'indemnité des députés et des émoluments des ministres. Il les couperait tout simplement par la moitié. Cette motion n'a pas eu un succès fou.

* * *

Jeudi, le 11 mars

M. Talbot critique le budget. Il ne le trouve pas aussi rondelet et appétissant que l'a trouvé le trésorier provincial. Le trésorier provincial aurait soulagé le revenu consolidé aux dépens du capital. Grâce à ce truc il aurait en cinq ans accumulé un surplus de $600,000. S'il ne l'eut point fait, il devrait confesser un déficit de $300,000.

Parachevé, notre palais législatif nous coûtera la bagatelle de $8,075,418.

* * *

Vendredi, le 12 mars

M. W.-R. Wood, député de Beautiful Plains et secrétaire des Fermiers-Unis du Manitoba, n'approuve pas l'attitude du gouvernement au cours du récent différend entre les sociétés de crédit rural et les banques. Le gouvernement aurait dû exiger des banques un mémoire établissant le bien-fondé de leur demande d'un taux d'intérêt supérieur. M. Wood affirme que les sociétés de crédit rural ont fait beaucoup de bien et qu'elles ont obtenu des banques qu'elles donnassent un service plus satisfaisant aux fermiers, tout en obtenant un taux d'intérêt plus favorable.

M. Talbot propose le renvoi à six mois du projet de loi qui institue un tribunal d'arbitrage entre commissaires d'école et instituteurs. Selon M. Talbot, ce tribunal supprime les droits des commissaires. M. Thornton répond que non, car les décisions de ce tribunal n'auront point force loi.

La législature ajourne à lundi.

L'INDISPENSABLE RICHESSE MATERIELLE

Le bulletin mensuel du ministère des douanes montre que nous avons importé, pendant le seul mois de janvier, pour la somme de $103,579,000.00. Devant un tel chiffre, on se demande si le Canada veut hâter délibérément sa faillite. Plus que jamais, nous avons besoin de produire et d'exporter, et plus que jamais nous achetons de l'étranger. Nous sommes en plein carnaval de produits exo-

Voici des chiffres éloquents:

Janvier	Importations
1920	$103,579,000
1919	73,749,000
1918	60,677,000
1917	72,323,000
1916	50,179,000

Il n'y aurait là rien d'anormal, n'était la baisse de l'excédent de nos exportations. Cet excédent qui était de $42,608,990, en janvier 1919, est tombé à $14,669,325, en janvier 1920, soit $28,000,000 de moins que le même mois de l'année dernière. Ne nous étonnons donc pas de voir s'aggraver le malaise économique et social de notre pays.

Il n'y a qu'un remède: produire, développer nos ressources, employer toutes nos énergies non seulement à éviter le marasme, mais surtout à égaler la puissance financière de nos voisins. Hors de là point de salut.

Pour la population française du Canada, longtemps tenue à l'écart du mouvement industriel, ce devoir de produire est plus urgent.

L'un de nos meilleurs économistes disait à ce sujet: "La richesse éclairée par le savoir et guidée par l'énergie sera toujours maitresse. Il en est ainsi même lorsqu'une observation superficielle semblerait démontrer le contraire. On en trouve un exemple frappant dans l'état social d'avant la révolution. La caste noble comptait, nous le savons, quelques sujets d'élite; mais en général la noblesse vivait dans l'ignorance, tout au moins dans le dilettantisme et dans l'inaction. Naturellement, elle rétrogradait et bientôt elle ne fut plus que nominalement la classe dirigeante. En réalité, c'est le tiers-état, la bourgeoisie, qui gérait la finance et gouvernait le royaume. Elle administrait la chose publique et dictait la loi dans les parlements. D'un trait de plume ces hommes pouvaient réduire la noblesse, le haut clergé et le roi lui-même à l'impuissance".

Ce trait d'histoire devrait être, pour le Canada-français, un trait de lumière. De même que l'infériorité financière et industrielle de l'ancienne aristocratie française amena sa destitution, de même la stagnation économique de notre province conduirait celle-ci à sa déchéance.

Depuis quelques années, heureusement, il se fait, chez nous, une salutaire transformation. Que seraient en effet Chicoutimi, Jonquières, Port-Alfred, sans leurs grandes industries de pulpe et de papier? Que seraient Trois-Rivières, Grand'Mère, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Sherbrooke et tant d'autres, sans leurs fabriques? N'a-t-on pas vu des villes considérables s'élever en moins de dix ans, en des endroits où il n'y avait, au début, que quelques cabanes de bûcherons et des chantiers? L'industrie était passée par là.

Une autre de nos villes, Montmagny, donne aujourd'hui un magnifique exemple à nos compatriotes. Il y a là un vaste établissement qui, après avoir fourni pour plusieurs millions de machines de voirie, outillages de scieries, etc., jusqu'en 1914, s'outilla pour la fabrication des munitions, au début des hostilités. Jusqu'à 1,500 hommes y furent employés. A la fin de la guerre, les chefs se trouvaient à la tête d'usines valant plusieurs millions. Il fallait organiser sur un pied nouveau, et on se hâta.

En octobre, 1919, la réorganisation était terminée, et tous les journaux de la province annoncèrent la naissance, à Montmagny, de La Machine Agricole Nationale (limitée), destinée à la fabrication des instruments aratoires de toutes sortes.

Malgré la crise financière qui sévit dans tous les pays, les directeurs de cette entreprise ont pu faire face à toutes les difficultés. Les nouveaux ateliers s'outillent avec rapidité, et les premiers produits en sortiront bientôt. Il s'y est fait un travail gigantesque, en ces derniers mois.

Cette industrie vient combler une lacune, puisqu'il n'existait presque pas de fabriques d'instruments aratoires dans la province de Québec. Le plus grand nombre de nos machines agricoles nous venaient des maisons américaines.

Il est à désirer que ces initiatives se multiplient. Disons avec M. Montpetit: "Nous ne pouvons pas négliger ce que la nature mit à la portée de nos ambitions légitimes. Elle nous sollicite. Le milieu physique nous livre un champ d'action et nous incite aux grandes entreprises. Il est, si l'on peut dire, une raison pour nous d'agir, de nous livrer à la conquête de la richesse; de la richesse dont nous avons besoin non seulement pour grandir, mais pour vivre et demeurer, et qui n'est d'ailleurs pas un but, mais un moyen d'assurer le règne de l'intelligence."

On nous dira: "Ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de fonder ces industries." J'en conviens; pour faire naître des fabriques, il faut d'habiles financiers et des hommes qui ont une bonne direction technique; mais tous les Canadiens sans exception peuvent aider à agrandir notre domaine industriel, soit en achetant de préférence les produits canadiens, soit en plaçant leurs économies dans des entreprises qui feront fructifier leur argent tant à leur propre bénéfice qu'à l'avantage de tout le pays.

Mercure.

"MANUEL DES FRANC-CATHOLIQUES"

Sous ce titre, le *Ralliement catholique et français en Amérique* vient de publier une gracieuse plaquette de cent pages contenant des études reproduites du *Croisé* et dues à la plume de M. Louis Hacault, publiciste manitobain bien connu. Ces études traitent de la franc-maçonnerie, si puissante de nos jours et en même temps si difficile à combattre, parce qu'elle se cache et agit dans l'ombre.

Selon le mot d'ordre de Léon XIII: *"Arrachez à la Maçonnerie le masque dont elle se couvre; montrez-la telle qu'elle est"*, le vieux journaliste, qui la dénonce et la combat depuis près de cinquante ans, a résumé les notions essentielles qu'il importe de connaître. C'est le travail du genre le plus fouillé, le plus clair et le plus populaire qui ait encore été fait en notre pays.

Ce précieux travail, tout comme les statuts de la Ligue nationale, sous l'égide du Sacré-Coeur, contre les sectes secrètes condamnées, a été publié avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec. Nous souhaitons vivement que cette Ligue s'organise sur une base solide et fasse tout le bon travail qu'en attendent ses promoteurs.

Cet opuscule se vend dix sous, douze par la poste; à la douzaine, $1.00; au cent, $7.50, frais de port en plus. S'adresser à M. Amédée Denault, casier postal 126, Québec.

Nous terminerons cette notice par ces paroles claironnantes que l'auteur a adressées au directeur du *Croisé* et que celui-ci a insérées dans un avis aux lecteurs:

"Ce travail est mon dernier effort. Agé de soixante-quinze ans, et gravement atteint, depuis la mort de mon fils, je suis condamné à cesser tout labeur, et le combat que, depuis plus de quinze ans, sur ordre épiscopal, j'ai soutenu dans la presse catholique (canadienne), en vue d'arriver à former, conformément aux voeux et ordres de dix Papes, une cohésion chrétienne et patriotique contre la "secte infâme, infernale" (Pie X). Devenu depuis longtemps Canadien de coeur et d'âme, je suis navré de constater que jusqu'ici mes efforts ne sont pas parvenus à réaliser cette cohésion active; à secouer l'apathie, l'indifférence, l'ignorance qui semble régner encore au sujet du grave péril maçonnique. Il s'accentue de plus en plus, grâce à l'effroyable guerre provoquée, préméditée, voulue par le satanisme occulte, en vue d'imposer, plus que jamais, sa souveraineté de malheur, dénoncée par Léon XIII, en 188 . Juste et terrible châtiment de la grande apostasie des nations, qui ont méprisé et méprisent encore les Papes, c'est-à-dire le Christ — à commencer par la France. Croyez que le Canada français, s'il persiste à ne pas écouter les Papes et à refuser de s'organiser contre l'ennemi à outrance de la race française, fille ainée de l'Eglise, croyez que tôt ou tard, il finira par tomber dans l'abime creusé par la Maçonnerie, où la France se débat depuis plus de quarante ans."

PROPAGANDE

Les lecteurs de la Liberté ont entendu parler déjà du congrès qui eut lieu à Montréal, en janvier dernier, pour consolider l'oeuvre de la "Bonne Press" au Canada, et pour rendre les efforts collectifs plus effectifs et plus fructueux à la cause commune.

Le Devoir vient de publier, en volume le rapport complet de la réunion principale de ce congrès, et présente ce nouveau livre à ses lecteurs, par l'explication suivante:

"Ce compte rendu de la grande manifestation du 13 janvier, au Monument National, "est une brochure grand format, de 120 pages, où l'on trouvera le texte du télégramme "de Mgr Bruchési, des lettres de "Mgr Béliveau et de Mgr Latulipe, de M. Samuel Genest, "président de l'Association canadienne-française d'Education "de l'Ontario, du télégramme de M. Armand Lavergne "et les discours de MM. le Dr "Prince, l'abbé Perrier, Antonio Perrault, Henri Bourassa "et l'abbé Curotte. Deux articles, l'un de l'Action Catholique et l'autre du Droit, ainsi "qu'un avant-propos de M. "Omer Héroux complètent la "brochure."

Le Comité de Propagande La Vérendrye a reçu un certain nombre d'exemplaires de cette brochure, qu'il offre à tous les vrais Canadiens-français, amis dévoués de nos meilleurs intérêts, au prix de 25 sous franco.

Liste complète de livres, brochures et tracts en page 7.

Comité de Propagande
LaVérendrye de l'A.C.J.C.,
39, avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU QUATRIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 31 du mois de mars afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer huit.

6.—Le sujet du concours de mars sera Maisonneuve: sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Les prix du prochain concours sont donnés par Sa Grandeur Mgr A. Béliveau et des membres de l'Union Canadienne.

9.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

10.—Tout travail qui révèlera une copie servile d'un texte ou un travail au-dessus des capacités d'un enfant devra forcément être mis hors de concours.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE, CASIER POSTAL 44, SAINT-BONIFACE, MAN.

"Disparu"

La comédie en trois actes, "Disparu", que les élèves du Collège devaient donner hier soir, à l'occasion du cinquantenaire de naissance de Sa Grandeur Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a été remise à lundi prochain.

Feuilleton de la Liberté No 1

LA PETITE CHANOINESSE

PAR

M. Delly

"Ni l'éloignement, ni la mort ne peuvent rompre l'amour véritable; il creuse l'âme d'autant plus qu'il est privé d'expansion au dehors."

Lacordaire.

I

Les hôtes d'Ogier de Chancenay prenaient le thé, en cet après-midi de septembre, sur le pont du yacht mouillé devant un petit port italien. Ils avaient sous les yeux le village, avec ses maisons disséminées dans un désordre pittoresque, ses jardins à demi cachés derrière le feuillage d'énormes figuiers chargés de fruits, ses bois d'oliviers, et d'orangers caressés par le soleil déclinant. Des barques, leurs voiles rousses tendues, rentraient chargées de poisson, montées par des hommes au teint brun qui saluaient au passage les étrangers. Elles allaient s'amarrer le long du port, où les femmes aux cheveux sombres à moitié couverts d'un fichu écarlate se tenaient prêtes à enlever le produit de la pêche. Et des enfants aussi bruns que père et mère couraient, se poursuivaient, nu-pieds, en jetant des cris aigus, ainsi que les corneilles aux soirs d'été.

William Horne, un jeune Anglais à la physionomie intelligente et fine, dit à son voisin, le gros baron de Pardeuil:

— Joli, hein, ce village?

L'autre avança la lèvre en une lippe qu'il croyait sans doute du plus agréable effet.

— Joli?... Peuh! Tout cela se ressemble... Moi, vous savez, la nature...

Et il fit claquer ses doigts.

William retint un sourire narquois, en demandant:

— Alors, comment avez-vous accepté l'invitation de Chancenay pour cette croisière? Vous devez vous ennuyer terriblement, si la vue de ces charmants paysages ne vous dit rien?

— Mais non, mais non, je ne m'ennuie pas! On mange admirablement, chez M. de Chancenay! Il a pour chef un véritable artiste!... Et puis, comment trouver le temps long, en une si aimable compagnie?

Le regard du baron effleurait les invités masculins, et s'arrêtait sur une belle personne blonde, très élégante, qui se balançait dans un rocking-chair tout en causant à bâtons rompus avec ses voisins.

On n'aurait trop su quel âge lui donner, tellement la fraîcheur de son visage était entretenue avec art. Et non moins indécis, peut-être, serait apparu son état civil, au cas où quelque curieux aurait entrepris des recherches à ce sujet. Elle se disait Française, veuve d'un Hongrois, et se faisait appeler la comtesse Doucza. On calculait qu'ayant une fille de vingt ans, elle devait être dans les parages de la quarantaine. D'une intelligence moyenne, mais souple, habile, sachant s'adapter à tous les milieux, elle arrivait, tout en faisant partie à l'ordinaire d'un monde "entre deux", très cosmopolite et assez peu scrupuleux sur le chapitre de la morale, à se faufiler avec sa fille dans la meilleure société, à la faveur de la tolérance mondaine en usage à notre époque.

C'était ainsi qu'Ogier de Chancenay les avait connues. Quelques mois auparavant, à une vente de charité organisée par sa tante, la vicomtesse de Challanges, il avait acheté des fleurs, à la jolie Sari Doucza. Celle-ci lui ayant laissé comprendre qu'il plaisait énormément et qu'elle ne serait pas d'une difficile conquête, Ogier l'avait revue très volontiers, car il la trouvait amusante, et ne s'embarrassait guère d'avoir à son actif une fantaisie de plus, qu'il secouerait demain comme il avait déjà fait d'un certain nombre d'autres.

Par ailleurs, son opinion au sujet de la mère et de la fille se trouvait résumée dans ce fait que, parmi les relations masculines plus ou moins intimes conviées à cette croisière, Mme Doucza et Sari se trouvaient les seules femmes invitées.

Comme personne n'eût songé à se poser en rival du comte de Chancenay, tous les hommages, s'écartant de la seconde, refluaient vers la belle veuve qui les recevait avec une aimable sérénité, en acordant quelque préférence à M. de Pardeuil, fort empressé autour d'elle.

William Horne, seul, demeurait insensible. Avec son flegme britannique, il faisait de petites études de caractère sur ses compagnons de bord, et suivait d'un oeil paisible le flirt de son cousin Ogier avec Sari Doucza.

Ce fut lui qui annonça:

— Voilà Chancenay et Mlle Doucza qui reviennent.

Les regards se dirigèrent vers le port. Le canot du yacht s'en éloignait lentement, dans la lumière du couchant, qui faisait jaillir de ses cuivres des étincelles et enveloppait de sa clarté chaude encore les deux jeunes gens assis à l'arrière.

Sari avait retiré son chapeau, qui reposait sur ses genoux. Le soleil caressait librement ses cheveux blonds, un peu roux, moussant en gros bandeaux qui laissaient à peine voir un fin visage au teint frais, et des yeux gris foncé, très expressifs, en ce moment tout occupés de M. de Chancenay.... Elle était vraiment jolie, cette petite cosmopolite. Avec cela, très visiblement amoureuse du séduisant gentilhomme assis près d'elle, ce bel Ogier de Chancenay dont les mondaines les plus en vue se disputaient l'attention... "Trop visiblement"; chuchotait à l'oreille de William Horne, M. de Pardeuil, qui jalousait son hôte.

L'Anglais eut un mouvement d'épaules, en ripostant avec quelque dédain:

— Oh! elle a fini de se compromettre depuis longtemps!... Un peu plus, un peu moins!...

Mme Doucza, tout en s'éventant, dirigeait un regard intéressé vers les occupants du canot. Dans la lumière se dessinaient la svelte silhouette de M. de Chancenay, son visage aux traits fermes, au front un peu altier. Un pli de contrariété apparaissait au coin des lèvres. Mais les yeux, très beaux, où passaient de vifs reflets orangés, considéraient avec complaisance la jolie fille rousse qu'ils paraissaient fasciner.

Mme Doucza eut un sourire de satisfaction, qui s'accentua quelque peu à cette réflexion d'un de ses voisins:

— Elle paraît plaire énormément à M. de Chancenay, votre charmante fille, madame!

La veuve répliqua modestement:

— Elle est très gentille, en effet, ma petite Sari, et je suis heureuse de voir que notre hôte l'apprécie comme elle le mérite.

Le canot approchait du yacht, en laissant derrière lui un étincelant sillage... Il accosta et, lestement, les deux jeunes gens gagnèrent le pont. Sari, tout aussitôt, s'écria d'un air tragique:

— Devine, maman, la malechance qui nous arrive!

— Une malechance?... Quoi donc, mon coeur?

— M. de Chancenay a trouvé à la poste une dépêche de son grand-père, lui apprenant qu'une de leurs vieilles parentes vient de mourir, là-bas, du côté du Jura ou je ne sais où!... Et il faut qu'il aille conduire le deuil, qu'il s'occupe du règlement des affaires, car c'est la marquise de Chancenay qui hérite...

Ogier l'interrompit:

— Le règlement des affaires, cela peut être remis à plus tard. Mais les obsèques n'attendent pas, elles. Le yacht va donc nous conduire à Naples dès ce soir. Et tandis que je prendrai le premier train, vous continuerez votre croisière, avec mon cousin qui vous fera les honneurs de *la Libellule*, en mon lieu et place. Dès que je saurai quand je puis revenir, je télégraphierai à l'une des escales prévues, où vous m'attendez.

Des exclamations, des mots de regret se faisaient entendre... Mme Doucza ne pouvait dissimuler une réelle consternation. Elle s'écria:

— Mais quelqu'un ne peut-il vous remplacer?... Un autre parent?

Ogier eut un léger froncement de sourcils, en ripostant d'un ton bref:

— Personne. C'est à moi qu'incombe ce devoir, et je n'ai aucune raison sérieuse pour m'y soustraire.

Sari se laissa tomber dans un fauteuil, en glissant vers sa mère un coup d'oeil mécontent. Toutes deux s'étaient aperçues, plus d'une fois, que M. de Chancenay ne supportait pas un semblant d'immixation dans ces affaires de famille ou autres.

Ogier s'assit près de son cousin, et prit dans une de ses poches des lettres qu'il lui tendit.

— Tiens, voilà pour toi, Willy.

— Merci... Est-ce Mme de Valheuil qui est morte?

— Elle-même. Avec elle s'éteint cette branche de la famille qui s'établit dans la Comté vers le seizième siècle. Je ne la connaissais pas le moins du monde, si ce n'est par ce que m'en a dit ma grand'mère. Elle était, je crois, une personnalité assez falote... Veuve très jeune, sans beaucoup de fortune, elle vivait depuis cinquante ans retirée dans une vieille demeure, s'occupant de dévotion, d'oeuvres charitables. Grand'mère n'avait plus avec elle que des relations par écrit, une fois dans l'année.

William dit avec un demi-sourire:

— Alors, son héritage n'augmentera pas sensiblement ta fortune?

Ogier sourit à son tour, en étendant la main pour prendre une cigarette sur la table placée près de lui.

— En effet!... Une maison croulante, nid à souris probablement, quelques petites rentes... Et encore, peut-être celles-ci sont-elles destinées, par testament, à des oeuvres pies. Elle aurait d'ailleurs eu bien raison de le faire, la pauvre femme, sachant que ni mes grands-parents, ni moi, ne sommes précisément dans le besoin.

Il y eut des rires, autour de lui, et parmi eux celui de Sari, un peu aigu.

La jeune fille enfonçait dans un fauteuil profond sa personne menue, vêtue de blanc. Sur le bout de ses doigts aux ongles bien polis, elle faisait lentement sauter la petite marmite de paille bise, décorée d'un immense couteau de plumes couleur d'orange, qui lui servait de chapeau. Sous l'ombre des paupières demi baissées, elle ne quittait guère du regard M. de Chancenay qui fumait nonchalamment, l'air distrait, en jetant un mot dans la conversation, de temps à autre. Un reflet de soleil se glissait jusqu'aux cheveux blond foncé, souples et ondulés, jusqu'aux yeux bruns si beaux, où Sari se dépitait de trouver toujours tant d'ironie, sous la caresse charmeuse du regard, au lieu de la passion qu'elle souhaitait y voir... Et elle pensait une fois de plus, avec quelque colère: "Il y a quelque chose en lui que je ne puis saisir... quelque chose qui m'échappe, qui m'échappera toujours, j'en ai peur..."

Un peu avant le dîner, Sari entra dans la chambre de sa mère. Celle-ci, tout habillée déjà, compulsait des lettres posées devant elle, sur la tablette du bureau. Elle ne put retenir un mouvement de contrariété, à la brusque apparition de sa fille, et fit le geste de repousser les lettres dans un tiroir.

Mais Sari se mit à rire.

— Oh! tu n'as pas à me faire mystère de ta correspondance, maman! Je sais que tu te charges de fournir des renseignements à certaines puissances désireuses d'avaler quelque jour la France, et toute l'Europe avec. C'est ton affaire, et je n'y trouve rien à redire, d'autant plus que ton petit trafic nous permet de mener la vie mondaine que nous aimons.

Elle parlait à mi-voix... Cependant, sa mère lui fit signe de se taire, puis chuchota:

— On ne sait jamais... Il faut de la prudence...

— Bien, j'en aurai... Mais tu sais, si j'arrive jamais à devenir comtesse de Chancenay, il faudra laisser là ces sortes d'affaires?

— Naturellement! Nous n'en aurions plus besoin, d'ailleurs... Voyons, cela s'arrange-t-il à ton gré, petite?

Sari secoua la tête. Une lueur de contrariété passait dans ses yeux, qui devenaient presque noirs... Elle mit un genou sur le petit divan placé près du bureau, et appuya au dossier de velours ses bras nus, très blancs, sortant d'une courte manche de tulle rose.

Mme Doucza demanda, d'un ton inquiet:

— Cela ne va pas?

— Non, pas comme je le voudrais... Il est trop maître de lui, toujours. Je l'amuse, voilà tout. Je suis la distraction du moment. L'hiver prochain une autre chassera celle-là... C'est une nature dont je n'ai pas saisi encore le point faible, et sur laquelle, de ce fait, je n'ai pas de prise. Mais il faudra que j'y arrive... oh! cela oui! Il faudra que je devienne sa femme. Car, si je l'aime pour lui-même, je veux aussi avoir son nom et sa fortune!

La mère approuva:

— Je le pense bien, mon cher coeur!... Et je te crois assez habile pour y réussir.

Sari murmura d'un air songeur:

— Oui, je l'espère... Mais ce sera probablement difficile, car il est très orgueilleux... Orgueilleux de son nom, orgueilleux de tout:.. Et puis...

Elle s'interrompit, les lèvres crispées.

Mme Doucza répéta:

— Et puis?

Sari dit entre ses dents:

— Je crois qu'il nous méprise.

— Quelle idée!... Pourquoi cela?

Sari leva les épaules.

— Ils sont ainsi, les hommes! Après qu'une femme s'est bien compromise pour eux, après avoir accepté l'amour qui se donne à eux, voilà tout ce qu'ils nous réservent en retour: le mépris... Et leur estime va aux âmes vertueuses, à ce qu'on appelle "les femmes irréprochables".

Mme Doucza eut un sourire léger.

— C'est assez naturel... Mais que t'importe, si tu arrives à te faire aimer pour qu'il t'offre son nom?

Sari dit avec colère:

— C'est que, précisément, il ne me l'offrira pas, à cause de cela!.. Je le sens bien, va! Sous son apparence de mondain, d'élégant viveur, il y a quelque chose que je ne puis définir... Une sorte de réserve, de dédain...

— Eh bien, change de tactique; joue la convertie, la jeune fille qui regrette sa légèreté passée. Cela réussit parfois très bien.

Le regard sombre s'éclaira un peu.

— Voilà une idée qui n'est peut-être pas mauvaise, maman! Je puis toujours essayer.. M. de Chancenay vaut vraiment bien la peine qu'on s'ennuie pendant quelques mois à simuler des remords, à faire la sérieuse — et même à s'affubler d'un peu de dévotion, qu'en dis-tu?

— Certainement! Les hommes aiment assez la religion, pour leur femme. Et puis c'est bien porté dans le monde auquel appartient M. de Chancenau... Oui, ma petite, inaugure cette nouvelle attitude aussitôt qu'il sera de retour. J'en espère les plus heureux effets, vois-tu.

II

Il était près de dix heures quand, le surlendemain, Ogier descendit du train omnibus qui s'arrêtait à la petite station de Gouxy.

Sur le quai se trouvait le domestique envoyé par son grandpère pour lui porter les vêtements nécessaires à la cérémonie, et qui était arrivé de la veille. M. de Chancenay lui tendit sa valise, en demandant:

— M. le marquis et Mme la marquise vont bien, Célestin?

— Très bien, monsieur le comte.

— Bon... En route!... Est-ce loin d'ici, le village?

— A un quart d'heure environ, monsieur le comte... J'ai cherché une voiture, mais on ne trouve que des carrioles, dans ce pays, ou bien des équipages qui datent de Mathusalem, comme celui du vieux château!

Et Célestin eut un méprisant plissement de lèvres.

— La voiture est inutile. J'aime beaucoup mieux marcher.

Ogier sortit de la petite gare, et s'engagea sur la route, suivi du domestique. Le temps était humide et sombre, ce matin. Une brume s'étendait sur les bois, flottait au-dessus des prés et de la rivière torrentueuse, venue des hauteurs à peine distinctes derrière le voile grisâtre. M. de Chancenay, au souvenir du soleil qu'il venait de quitter, eut un frisson de déplaisir et pensa: "Je ne vais pas m'attarder ici! Aussitôt les obsèques terminées, j'irai retrouver *la Libellule*, et cette petite Sari, vraiment gentille."

(*A suivre*)

PENSEES CHOISIES

Le soir, dans la tranquillité, passez minutieusement en revue chacune des conversations de votre journée, essayez de vous rappeler de qui vous avez parlé et ce que vous avez dit, puis dressez le bilan.

De qui avez-vous parlé en bien? De combien, au contraire, avez-vous parlé en mal?

Renouvelez chaque soir, durant une semaine, le même examen de conscience. Vous serez effrayé peut-être du nombre de vos critiques désobligeantes à l'adresse de l'autorité, de vos médisances, de vos épigrammes peu charitables, de vos paroles indiscrètes ou frivoles; mais, vraisemblablement, vous serez stupéfait du petit nombre de personnes dont vous aurez dit du bien, qui sert de palliatif ou de préface à une critique que vous sentez trop acerbe pour être acceptée sans précaution oratoire.

Vous apprendrez ainsi à mesurer la perfection impeccable de la parole: celui qui ne pèche pas en parole est un homme parfait.

Cardinal Mercier.

* * *

Il n'y a rien de plus ennuyeux au monde que les gens qui se croient le droit de s'ennuyer.

Mme Bassanville.

* * *

Ne remettez jamais à demain, demain est le destructeur de tous les bons projets; demain fuit toujours devant nous et n'arrive jamais, car lorsqu'on l'atteint, il est devenu aujourd'hui. Demain trompe et tranquillise la conscience des paresseux.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

UNE AMIE M'ECRIT....

Ma chère Jacqueline,

Toutes les raisons que je pourrais alléguer pour excuser mon long silence, n'empêcheraient nullement que je vous doive une longue lettre... Je compte bien, cependant, une fois encore, sur votre inépuisable indulgence pour obtenir mon pardon. Et puis, vous l'avouerai-je? Peut-être avais-je un peu peur que ma trop sérieuse amie (amie "vieux jeu", veut-elle dire) n'ait quelques reproches à me faire si je la mettais au courant de ma vie mondaine de ces derniers temps.

Mais, voici le carême: je me fais sage et recueillie, reprenant avec plaisir mes bonnes habitudes, trouvant, réflexion faite, bien insipide ce pourquoi j'ai pu les négliger. Là, je ne ris pas en écrivant ceci, veuillez m'en croire.

L'arrivée de l'année bisextile a-t-elle mis de l'extraordinaire dans la vie de votre jolie ville? Ici, oh! ici, pour en marquer le passage, on a organisé maintes parties de plaisir qui ont revêtu pour nous, jeunes filles et jeunes gens, un attrait tout nouveau fourni par le renversement des rôles.

Nous, femmes, habituées que nous sommes, à répondre à toutes les avances de ces messieurs, à attendre leurs politesses, à les recevoir gentiment à la maison, c'est nous, imaginez, qui, avec notre plus joli sourire au coin des lèvres, allions au-devant d'eux: "Monsieur, vous seriez bien gentil en dansant avec moi"; ou encore: "Me feriez-vous le plaisir de m'accompagner au théâtre?" Alors, que la proposition leur plût ou non, ils n'avaient qu'à accepter.

Plus d'une, parmi nous, a reculé pourtant devant la pensée d'aller relancer chez lui, celui dont elle devait être, pour la soirée, la compagne imposée... Et vous l'approuvez, celle-là, j'en suis sûre, mon amie. Il faut bien avouer que le procédé n'est pas très correct, mais, qu'on se permette cette latitude, une fois dans quatre ans, pour le plaisir de voir des binettes décontenancées ou embarrassées, c'est drôle! En tout cas, je présume que cette passivité de la part de ces messieurs, finirait par se lasser, tout comme, d'ailleurs, notre hardiesse.

Savez-vous, ma chère, que cette invention, inédite pour moi, a pu faire constater qu'il n'y a pas que "chez nous" où l'on fait "tapisserie"?... N'avez-vous jamais entendu dire par telle ou telle jeune (?) fille—surtout par celle qui a perdu toute espérance—: "J'aimerais être homme. Ils sont libres de choisir, et presque toujours sûrs d'être acceptés. Tandis que nous, il nous faut attendre, et ce n'est pas toujours le plus désiré qui se présente." Peut-être est-ce exact, dans certains cas. D'autre part, cette année pourvue d'un 366ème jour, pourrait nous démontrer que cette assertion est fausse. M'est avis que, tout autant que certaines vieilles filles, tous les vieux garçons ne sont pas vieux garçons parce qu'ils l'ont voulu ainsi, ça, je le parierais... Et vous, ma chère "grande", qu'en pensez-vous?

Je conseillerais à mes soeurs délaissées de se trouver satisfaites de leur lot. Celles qui ont su attendre patiemment l'heure de Dieu, se sont, par le fait même, épargné bien des déboires que d'autres n'ont pas su éviter, et par leur faute encore.

L'adage dit parfaitement: "tout vient à point à qui sait attendre". C'est donc perdre son temps et sa peine que de vouloir voir trop loin en avant de nous. Mieux vaut poser des actes qui nous méritent l'avenir heureux que nous rêvons.

Voyez, ma Jacqueline, les réflexions qui ont surgi en ma tête de linotte depuis le mercredi des Cendres, où l'on nous dit assez clairement ce que nous sommes, et vous n'aurez pas le courage de gronder

Celle qui vous garde toute son amitié,

ADINE.

Pour copie conforme:

Jacqueline des Erables.

Février, 1920.

La Voleuse

C'était un beau et bon petit gâs, plein de coeur, vibrant à toutes les grandes et saintes choses et lui, le premier, avait dit à son aumônier de patronage:

— Je veux être prêtre.

— Nous verrons!... avait répondu l'abbé qui s'y attendait bien.

— C'est tout vu... je serai prêtre!

En effet, il entra au Séminaire, et il y porta sa splendide nature.

Premier partout, dévoué toujours... quand on lui avait confié quelque chose, on pouvait être tranquille, l'enfant irait au delà de son devoir.

Il était déjà un ferment parmi ces ferments, un multiplicateur d'énergie parmi ces énergies qui grandissaient sous le regard de Dieu, et pour sa cause.

La belle carrière sacerdotale qui s'ouvrait devant ses vingt ans!

* * *

La guerre a passé...

Il y fut magnifique soldat, comme il avait été fervent séminariste. Il en revint avec quatre citations, une croix et la médaille militaire.

Cette dernière lui coûtait cher!... Un schrapnell lui avait fracassé l'avant-bras; pendant un mois, on le porta six fois à la salle d'opération, où le chirurgien, aidé d'une petite infirmière, lui enleva des esquilles qui semblaient se reformer sans cesse.

Je me rappelle, un matin, avoir assisté à un pansement. La sueur au front, et pâle de souffrance, l'adolescent mordait sa moustache blonde pour ne pas crier quand le crochet d'acier fouillait dans la détresse de sa chair.

Une fois, le chirurgien l'embrassa!

— Je t'ai fait mal, mon petit!..

— Un peu, docteur...

— Un peu... beaucoup, mais il le fallait!..

Ce fut au retour d'une de ces séances, que le colonel épingla à son dolman le ruban jaune d'or qui le consacrait brave entre les braves.

* * *

Pourquoi faut-il que cette médaille lui ait coûté plus cher encore!...

L'autre jour, le jeune homme est venu me voir chez moi, dans ce salon qu'il connait si bien.

Je dis "le jeune homme" à dessein car, dès son entrée, j'eus l'impression que quelque chose était changé.

Habillé avec une certaine recherche, il avait l'air gêné, et ses yeux ne fixaient plus les miens comme autrefois, où je voyais en eux clair comme dans une source.

— Je viens vous avouer une nouvelle qui vous fera de la peine, me dit-il... je ne continue pas...

— Ah!...

— Non... je ne rentrerai pas au Séminaire, car, j'ai renoncé à prendre la soutane.

Je fis un geste qui signifiait mon étonnement et mon regret; mais, somme toute, simple élève de philosophie, aucun lien formel ne l'empêchait absolument de reprendre sa liberté.

— Comment cela est-il arrivé...? lui dis-je, oh! pour la forme, sachant bien que cela arrive toujours à peu près de la même façon et pour la même cause.

Il attendait la question.

— Vous souvenez-vous de la petite infirmière qui assistait le chirurgien..?

— Vaguement... C'est elle...?

— Oui, c'est elle... Si vous permettez, je vous la présenterai...

Il y eut un silence pénible entre nous deux

— Les choses sont-elles déjà avancées..?

— Oui, je suis même fiancé; le mariage sera pour fin janvier.

— Et comme situation...?

— J'entre dans une banque... Quatre cents francs par mois...

* * *

En effet, le lendemain, bien simplement, et même très gentiment, il me l'a amenée.

Elle était moins bien que jadis en infirmière.

Elle était devenue la petite Parisienne quelconque, dont la joliesse éphémère durera ce que durent les printemps.

Et après..., quand lui la regardera avec des yeux froids..? Quand, à certaines étapes du chemin, il comparera..?

Par la pensée, je vis les jeunes gens des patronages auprès desquels il réussissait déjà si bien, la multitude des âmes qui seraient venues à son confessionnal implorer le mot qui soutient, l'aumône de lumière qui précise le chemin ou la parole profonde qui atteint efficacement les replis de la conscience, où le mal croyait s'être installé pour jamais!

... Je vis les malades qu'il aurait visités, les découragés de la vie qu'il aurait relevés, ceux qui, étant seuls ici-bas, ont besoin de sentir passer en un prêtre tout l'amour du Maître... les messes qu'il aurait célébrées, les catéchismes, les foules qui, autour d'une chaire, auraient palpité à sa voix surnaturelle, et, par lui, seraient revenues à la Vérité!

... Je vis la paroisse pleine de coeur qu'il aurait dirigée avec tout le sien!

Qui sait!... peut-être même serait-il allé plus loin..?

Je vis tout cet ineffable ministère sacerdotal...

Je le vis distinctement, car je le connaissais, cet enfant, et je savais qu'il était fait pour lui, et quel bel hymne Dieu aurait joué pour l'édification de la terre sur les cordes tendues de son âme ardente, toute affamée de haute tendresse!

* * *

Et elle volait tout cela, cette petite!... elle le confisquait pour elle... pour son petit moi.

Et elle prétendait remplacer tout ce printemps débordant d'espoirs.

Elle croyait que jamais, au delà de ses charmes maigrelets d'un jour, cet adolescent qui avait respiré le parfum enivrant du champ de Dieu n'aurait un regret.. qu'il ne penserait pas à ce qui aurait pu... à ce qui aurait dû être...

Peut-être que si!...

Peut-être y pensait-elle tout de même, la jeune fille..

Car j'eus l'impression qu'elle se dressait... qu'elle me regardait avec des yeux de combat... redoutant peut-être une parole que je n'avais pas le droit de faire impérative, puisque, somme toute, lui était libre, et elle encore plus...

* * *

Mais quand ils s'en allèrent, après avoir causé de banales choses à côté, je les écoutais descendre... descendre...

Pauvres petits!...

Ils partaient pour la vie... Et ils se trompaient tous les deux!

Pierre L'ERMITE.

LES ELEGANTES

LA MODE TELLE QU'ELLE NOUS EST PROPOSEE

Variée, renouvelée sans cesse, il faut, pour être une femme à la mode, un revenu considérable, mais sommes-nous bien sûres que ce renouvellement constant amène une perfection inégalable dans l'ordre de la simplicité et de la modestie?

Certainement, non.

Il y a moyen de suivre, en tenant compte de son propre type, le mouvement de son époque, tout en conservant sa personalité que l'on est exposée à perdre plus facilement, si l'on est le jouet que manoeuvre le couturier, suivant sa fantaisie.

Il est certain qu'actuellement ce sont les tissus qui, pour les femmes s'habillant chez elles, deviennent la grosse dépense, mais j'ajoute aussitôt que cette dépense est faite pour longtemps, attendu qu'une toilette sans mode caractérisée peut se porter trois et quatre années de suite.

On a beaucoup médit des robes-chemises, et l'on nous crie bien fort de ne plus en porter, ce à quoi je répondrai que je continuerai à en porter, parce qu'il y a cent manières de les rajeunir, soit par des volants, soit par des pointes plus ou moins vaporeuses, suivant que la robe est du jour ou du soir.

On nous propose des robes sans coupe classique, faites de pièces et de morceaux, en même temps que des robes à carreaux, d'une fantaisie charmante, je n'en disconviens pas, mais qui s'apparentent beaucoup plus au costume qu'à la robe courante.

Dans la première combinaison, il y a des détails à tenir et à appliquer aux formes que nous portons immédiatement; dans la seconde, il ne pourrait y avoir à prendre, pour nous, que la broderie et la couleur.

LA MODE TELLE QUE NOUS L'ACCEPTONS.

Prenons, par exemple, l'idée de pointes ou rectangles plissés que nous suspendons autour des hanches, sur une forme-chemise. Ces rectangles seront accrochés par l'une des pointes, et retenus en bas par une autre pointe si le tissu dans lequel ils sont taillés est de crêpe lisse, de petite soie, ou de crêpe de Chine. S'ils sont en mousseline de soie ou en tulle, on ne les fixera que par le haut afin qu'ils aient le plus de liberté possible.

Les volants en forme, par deux ou trois, peuvent également aider au rajeunissement d'un fourreau de taffetas ou de velours: volants d'un tissu différent s'entend, en contraste direct avec le fond de la robe.

Après les pointes et les volants, il y a aussi les pans droits suspendus autour de la taille, et retombant comme de larges rubans, libres, sur la jupe.

Voilà donc trois moyens de suivre la silhouette actuelle le plus aisément du monde, certaine d'être à la mode durant tout le printemps encore. Bien entendu, ces derniers détails seront aussi favorables au jour qu'au soir, sur du tulle, du lamé d'or, ou du simple taffetas. Les gros lainages, seuls, ne pourront être traités de la même façon, mais aussi les réservons-nous au costume très simple ou au costume tailleur.

Les Souvenirs

Les souvenirs, ce sont des chambres sans serrures,
Des chambres vides où l'on n'ose plus entrer,
Parce que de vieux parents jadis y moururent.
On vit dans la maison où sont ces chambres closes.
On sait qu'elles sont là comme à leur habitude,
Et c'est la chambre bleue, et c'est la chambre rose...
La maison se remplit ainsi de solitude,
Et l'on y continue à vivre en souriant...
J'accueille quand il veut le souvenir qui passe,
Je lui dis: "Mets-toi là... Je reviendrai le voir..."
Je sais toute ma vie qu'il est bien à sa place,
Mais j'oublie quelquefois de revenir le voir. —
Ils sont ainsi beaucoup dans la vieille demeure.
Ils se sont résignés à ce qu'on les oublie,
Et si je ne viens pas ce soir ni tout à l'heure,
Ne demandez pas à mon coeur plus qu'à la vie...
Je sais qu'ils dorment là, derrière les cloisons,
Je n'ai plus le besoin d'aller les reconnaître;
De la route je vois leurs petites fenêtres, —
Et ce sera jusqu'à ce que nous en mourions.
Pourtant je sens parfois, aux ombres quotidiennes,
Je ne sais quelle angoisse froide, quel frisson,
Et ne comprenant pas d'où ces douleurs proviennent,
Je passe...
Or, chaque fois c'est un deuil qui se fait.
Un trouble est en secret venu nous avertir
Qu'un souvenir est mort ou qu'il s'en est allé...
On ne distingue pas très bien quel souvenir,
Parce qu'on est si vieux, on ne se souvient guère...
Pourtant, je sens en moi se fermer des paupières.

HENRY BATAILLE.

(La Chambre blanche.)

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

(S. Jean, VIII, 46-59)

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé, mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur, comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

LE ROLE DU "RALLIEMENT C. F. A."

L'un de nos organes quotidiens de la presse de Québec a publié, dans son édition du 29 janvier dernier, l'observation suivante, fort judicieuse, et qui parait marquée au coin de la plus parfaite opportunité:

"Un jour viendra, très prochainement, où il faudra travailler, au point de vue des intérêts matériels et autres de la province de Québec, à entraîner cultivateurs, ouvriers, patrons, commerçants, dans un mouvement économique important."

Hâtons-nous de le rappeler ici, pour qui n'a pas su déjà le comprendre; ou à qui l'occasion a jusqu'ici manqué de s'en rendre compte: c'est justement en prévision de cette échéance fatale, de ce jour d'autant plus prochain, maintenant, que nous avons peut-être perdu bien du temps à négliger de le prévenir, que le *Ralliement catholique et français en Amérique*, mandataire et chargé de pouvoirs du "Premier Congrès de la Langue française au Canada", par l'entremise de son "Comité permanent," avait, depuis bientôt sept ans, organisé ses cadres, et qu'il a, depuis plus de sept mois, intensifié sa propagande.

Il était relativement facile de voir venir en ces années dernières, et surtout depuis la guerre mondiale, la crise sociale et économique qui arrive aujourd'hui à maturité. Il n'était pas moins aisé, pour les observateurs attentifs et expérimentés, de se rendre compte qu'une crise pareille, chez nous, ne trouverait guère à se dénouer avantageusement que par la création de relations nouvelles entre les éléments divers de notre société, sur le large et ferme terrain de la fraternité patriotique, à base foncièrement religieuse.

Préparer ce terrain, le déblayer de longue main, l'aménager, puis y attirer insensiblement, pour y faire s'entendre et fraterniser, dans la communauté des intérêts supérieurs du patriotisme et de la religion, nos groupes nationaux menacés d'entrer en conflit, et parer de la sorte au danger grandissant de la guerre entre frères — la pire de toutes; tel fut le souci constant du Comité permanent de la Langue française, par son organisme d'action extérieure et de propagande sociale, le "Ralliement C.F.A.", à qui il s'en était remis de cette mission.

Des circonstances défavorables ont longtemps contraint celui-ci de contenir l'essor de son action publique. Mais depuis le mois de juin 1919, il lui fut enfin loisible d'y donner libre cours, et le temps semble venu d'en souligner la vraie portée, ainsi que les ressources importantes. Elles ne manqueront point, croyons-nous, de paraître appréciables et secourables, en face de la situation grave qui s'annonce.

Il fallait bien prévoir qu'aux avatars et aux faillites de la politique à outrance; qu'aux besoins nouveaux et aux nécessités pressantes résultant du bouleversement général opéré par la guerre, notre peuple, comme celui de la plupart des autres pays civilisés, chercherait un dérivatif, et un remède, dans une réorganisation fondamentale du vieil état de choses, et cela dans le sens de réformes sociales et économiques.

Le monde en désarroi secoue violemment les assises des tréteaux du haut desquels péroraient, et lui prodiguaient les belles phrases creuses, ses anciens maîtres, de la bourgeoisie nantie, imbue de libéralisme doctrinal (liberté à l'égard des droits souverains de Dieu, c'est-à-dire, *licence*) ou d'esprit laïcisant (Dieu n'a plus d'affaires, dans notre civilisation "avancée"; il ne compte plus, il n'y a pas à se gêner pour Lui).

Et le monde, affolé, court au socialisme, au communisme, à la révolution bolchéviste et niveleuse, comme au plus sûr moyen de satisfaire, dès cette vie terrestre, son inextinguible désir si naturel, de jouissance et de bonheur, puisque, lui a-t-on enseigné, il n'y a plus à compter avec Dieu—inexistant, ou relégué, incompris, dans la solitude de son éternité—; ni à se préoccuper non plus des suprêmes sanctions de Sa loi, les récompenses ou les châtiments qui ne finiront jamais, dans une vie future dont on s'ingénie à nier l'existence.

Le monde s'en va au communisme, à la révolution, à moins que, par une miséricorde nouvelle et extrême de la Providence, le pauvre univers empoisonné, gangrené par cinq cents ans de libre-pensée, de libre-examen et de libre-radotage, ne se tourne soudain, en sa détresse suprême, vers l'autre alternative de rénovation sociale. Celle-là est la seule vraie et salutaire, bien que plus austère et moins chatoyante aux yeux de la folie du siècle. Le monde est perdu dans le gouffre révolutionnaire. Si, assagi par la souffrance, et en présence de l'imminente catastrophe, il ne revient courageusement s'incliner devant la toute-puissance de Dieu et se jeter, avec une confiance filiale, entre les bras maternels de son Eglise, en s'écriant, comme autrefois l'enfant prodigue: "Mon Père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous!"

Que ce miracle nouveau de la bonté de Dieu vienne à s'accomplir, et il convient de l'espérer encore, après tout ce que nous avons déjà vu, ce sera alors la renaissance de la Chrétienté, sous la paternelle égide du Souverain Pontife; ce sera, enfin, et en dépit de la franc-maçonnerie, abattue et déconfite au moment où elle paraissait pouvoir se vanter de toucher au but de sa conspiration satanique et trois fois séculaire, ce sera le "Règne social du Sacré Coeur de Jésus", entrevu et prédit par des esprits clairvoyants, comme Léon XIII et maints autres; ce règne dont les prodrômes se sont accentués singulièrement, en notre pays en particulier, depuis l'aurore du XXe siècle, et à la réalisation duquel notre *Ralliement catholique et français en Amérique* a voué, dès ses débuts, le meilleur de ses énergies.

C'est à la lumière de cette espérance souveraine et de ces convictions profondes que nous avons orienté notre action.

Partant de la persuasion où nous sommes, que le mal social est beaucoup moins répandu, et surtout beaucoup moins enraciné chez nous que dans la plupart des autres pays de civilisation, grâce à nos traditions de catholicisme vécu, si providentiellement conservées et encore vivaces, les inspirateurs de notre mouvement se sont dit qu'il n'y avait, en nos milieux, qu'à rectifier, à diriger, à préserver, alors que tant d'autres ont à couper, à cautériser et à guérir.

Dans ce sens le "Ralliement C. F. A." a organisé son action et il développe ses moyens d'influence. Il n'entreprend pas de réagir — et il ne nourrit aucun désir, ni dessein de le faire — contre l'irrépressible dégoût de politique trop matérialiste et profiteuse, qui se manifeste à peu près partout au sein de nos populations. Il ne songe aucunement, et tout au contraire, à faire pièce, ou obstacle, aux légitimes aspirations vers l'organisation syndicale et professionnelle qui s'affirme en nos diverses classes: chez nos agriculteurs comme chez nos ouvriers, voire chez les patrons du commerce ou de l'industrie. Il ne songe pas même à s'y immiscer, et il n'y prend d'intérêt que pour aider à ce que cette reconstitution opportune de nos cadres sociaux ne s'opère, chez nous, que dans les lignes de la saine doctrine catholique.

Mais il se rend parfaitement compte que, du fait même de ce classement par professions et par métiers, devenu inévitable, et même souhaitable, comme aux beaux temps du moyen-âge, certains conflits d'intérêts et de tendances peuvent, et doivent infailliblement, surgir, au choc périlleux desquels il est bon de parer.

C'est à quoi s'est efforcé le *Ralliement C. F. A.*, par la création de ses multiples rouages qui, tous, ont pour but de faciliter les relations sociales des groupes divers entre eux; de servir de tampon pour éviter les heurts et les frictions; d'offrir, sur le terrain commun du patriotisme et de la foi, vivants et agissants chez tous les nôtres, une arène toujours ouverte et facilement accessible, pour y discuter en amis et s'entendre comme des frères, pour y harmoniser les intérêts matériels divergents, et sur les choses essentielles, faire bloc, après s'être expliqués et compris, au nom des principes transcendants que représentent les légitimes exigences de la Patrie et de la Religion.

De pareilles précautions ne sont pas inutiles, croyons-nous bien, et l'expérience devra même les révéler indispensables.

Que l'on prenne, par exemple, le cas des syndicats professionnels d'ouvriers, de cultivateurs, d'industriels et de commerçants; la question des coopératives, entr'autres, les intéresse tous, à des points de vue différents. Si chacun l'adopte et l'applique, de son côté, pour le bénéfice exclusif de son syndicat ou de sa classe, sans se préoccuper de la répercussion que cela peut et doit fatalement avoir sur le syndicat voisin ou la profession concurrente, il en résultera infailliblement des conflits, des heurts, des rancunes, du malaise social, sinon le véritable esprit de lutte des classes, avec tout ce qu'il a d'odieux et de funeste.

Mais que, par l'entremise, et avec la mentalité, du *Ralliement catholique et français*, au moyen de ses "groupes ou cercles paroissiaux", ou simplement par l'intermédiaire d'une délégation autorisée, de la part des "groupes syndicaux", des représentants de ces intérêts divers se rencontrent fréquemment, pour s'expliquer et s'entendre, sur la meilleure manière de *collaborer* socialement et économiquement, au lieu de chercher à se nuire, tout de suite c'est une force économico-sociale qui naît et grandit au sein des nôtres, au lieu d'un principe de décadence et de ruine.

Il n'en va pas autrement pour les "groupes familiaux" du *Ralliement catholique et français*, réunissant "en famille" patrons et employés d'une même maison de commerce ou d'industrie: telle, la maison de Jules Gauvin, de Québec, qui a donné le bon exemple de ces fondations opportunes. Ce sont de véritables "conseils d'usine", ou "commissions mixtes" d'entente entre patrons et employés. Il y a lieu d'en espérer les plus consolants résultats, pour le maintien du bon ordre social, et en faveur du développement de "l'entente pour la vie", au lieu de "la lutte pour la vie".

Le *Ralliement catholique et français* a également fait une place dans ses cadres et réservé, dans son action patriotique et religieuse, le rôle qui convenait à un élément influent de nos énergies nationales: nos femmes et nos filles du Canada français, dont il compose une phalange à part, sous cette appellation de bon augure: *Les Compagnes de Jeanne d'Arc*.

Sur demande expresse, il a aussi créé une catégorie spéciale de militants du patriotisme et de la foi, en faveur de ceux de nos jeunes gens chez qui le désir de s'associer et de fraterniser dans les oeuvres utiles à la société, à la patrie et à l'Eglise, ne s'allie point à une passion aussi prononcée pour les travaux de l'esprit et la piété profonde. Sous le nom de *Croisés du Sacré-Coeur*, il leur propose de s'enrégimenter dans des compagnies sportives ou gardes militaires, pour y mieux cultiver toujours l'idéal de *servir* leur race et leur religion.

Enfin, le *Ralliement catholique et français* se préoccupe encore, et au plus haut point, de préparer d'avance, mais le plus efficacement possible, nos pères et nos mères de famille de demain, pour aider à en faire de solides hérauts de la foi, de fiers défenseurs de la tradition et des intérêts français. C'est sa "Légion d'espoir".

En faveur de cet organisme particulier, qu'il entoure d'une sympathie toute spéciale, et dans lequel il place ses meilleures espérances, le *Ralliement catholique et français en Amérique* ne pouvait souhaiter de plus flatteur ni de plus encourageant témoignage que celui qu'a bien voulu lui rendre, dans sa lettre si paternelle, du 21 novembre dernier, Son Eminence notre vénéré Cardinal-Archevêque.

On nous pardonnera de nous complaire à le redire ici, pour couronner cette rapide esquisse des moyens d'action, des ambitions et des "possibilités" du *Ralliement C. F. A.*:

"Je bénis aussi, avec une affection toute paternelle, comme vous avez voulu m'en prier, le projet spécial de votre "Légion d'espoir". Au moyen de cet organisme, le "Ralliement catholique et français en Amérique" se proposerait d'embrigader dans la croisade qu'il lance, pour notre religion et pour notre race, les petits enfants de nos écoles, afin, dites-vous, d'aider leurs dévoués instituteurs et institutrices à "entraîner, de longue main, cette génération montante, l'espoir du Canada français et catholique, à devenir, plus tard, d'intrépides soldats de Jésus-Christ, de valeureux champions de la cause nationale".

"La pensée est heureuse; le mouvement est plein de promesses. Puissent-ils obtenir le plein succès qu'ils méritent!

"Agréez, chers Messieurs, l'assurance de toute ma bienveillance pour votre entreprise, et de mon entier dévouement en Notre-Seigneur."

(Extrait du *Croisé*, livraison de février-mars 1920.)

En Province

LAC DU BONNET

M. D.-A. Ross. — La main invisible. — Le chemin d'automobile. — Le drainage.

Que vient faire ce personnage que je viens de nommer, au Lac du Bonnet, de temps à autre? C'est la grande question que se posent un bon nombre d'électeurs de toutes les races dont se compose la population de notre municipalité. Que vient faire ce personnage au Lac du Bonnet? Sommes-nous à la veille d'élections provinciales? Ce Grec a-t-il un cheval de bois à introduire dans les murailles du Lac du Bonnet? *Equo ne credite, Teucri... Timeo Danaos et dona ferentes...* Troyen, méfiez-vous de ce cheval. Je crains les Grecs, même lorsqu'ils apportent des présents.

Serait-il possible que ce personnage soit la main invisible qui semble diriger l'administration mystérieuse et impénétrable de notre conseil municipal? Il y a quelque chose que personne ne comprend chez nos officiers municipaux. Dans quels quartiers l'argent de la municipalité du Lac du Bonnet a-t-elle été dépensée? Nous apprenons toutes sortes de nouvelles au travers des branches, à propos de l'emploi de notre argent.

"Charité bien ordonnée commence par soi-même", nous dit le proverbe. La municipalité du Lac du Bonnet avant tout. "mes chers édiles". Si nous vous faisions élire dans la municipalité de Brokenhead ou de Whitemouth, peut-être que nous aurions le rare bonheur de voir des travaux se faire chez nous. Oh! là! là! nous y penserons l'an prochain. Ce serait certainement une idée!...

A propos de ce cheval de combien coûtera bois, — pardon, ce chemin d'automobile, que M. Ross a l'air si malade d'introduire au Lac du Bonnet, combien coûtera-t-il à notre municipalité? Il n'y a pas de doute qu'on le passera où il n'y a pas un chat qui y habite en ce moment. Ces chemins d'élections — pardon, encore une fois, ces chemins d'automobiles, sont presque toujours construits loin de la civilisation.

Nos agents d'élections préfèrent toujours faire le grand tour, lorsqu'il s'agit de venir débaucher les électeurs, et les faire voter du *bon côté*.

Quel sera le coût du défrichage de ce chemin d'automobiles de Molson au Lac du Bonnet? Où passera ce chemin d'élections? Dans combien d'années d'ici sera-t-il possible de passer sur ce chemin d'élections ou d'automobiles? Un ingénieur civil me disait, l'autre jour, que cela prendrait au moins dix ans avant que les automobiles viennent au Lac du Bonnet sur ce chemin d'élections. Il m'a dit aussi que ce chemin d'automobiles, — enfin, je l'ai encore une fois, — passera au travers de la forêt vierge, pour une très grande distance. Si ce chemin d'élections, — pardon toujours, ce chemin d'automobiles, — n'est pas prêt avant dix ans au moins, que feront nos habitants en attendant? Comment circuleront-ils au travers de la municipalité? Et notre "bog", dont l'embouchure n'est pas même à deux milles de la rivière Winnipeg, que comptez-vous y faire, "officiers municipaux"?

Outre le défrichage sur ce chemin d'automobiles, que l'on ferait bien mieux d'appeler chemin d'élections, il y aura bien d'autres dépenses. Il y aura le nivelage, lorsque ce sera possible, il y aura les nombreux "*muskegs*" à drainer, des "*corderoys*" sur ces "*muskegs*" feraient de méchants bouts de chemin pour les autos. Notre gouvernement, d'ailleurs, envers les chemins d'automobiles ne les tolèrerait plus. Viennent ensuite les ponts sans nombre et des plus coûteux. Il y aura sans doute plusieurs milles de chemin qu'il faudra débarrasser des roches et des rochers; tout cela ne s'enlève pas avec des oraisons jaculatoires.

Peut-être que notre conseil aurait l'intention d'évoquer le fantôme et d'employer cet ancien musicien grec qui avait le don d'attirer toutes les pierres à lui, lorsqu'il s'accompagnait sur sa lyre. — Il devrait bien, en trouver un qui aurait le don d'assécher notre "bog" et tous les petits "*muskegs*". Peut-être que les gelées qui nous viennent tous les mois de l'été nous abandonneraient. Les moustiques, les taons, les mouches à chevreuil, etc., nous quitteraient peut-être pour un climat plus humide. Cela réalisé, nos édiles craindraient peut-être la métamorphose du Lac du Bonnet en un second Eden. Ce serait peut-être un malheur pour eux de voir les récoltes mûrir ici, comme il arrive ailleurs. Les causes qui font noyer nos champs de patates étant disparues, nos édiles craindraient peut-être de tomber dans les patates. Ils préfèrent plutôt s'embourber dans la mousse et la vase des "muskegs". Beaux refuges pour aller se mettre à l'abri de leur ignorance, leur incapacité et leur manque de bon sens le plus élémentaire.

Nos habitants ne sont pas tous des castors, des rats d'eau pour passer leur vie dans les "*muskegs*". Il nous faut un changement pour le mieux, et bien nous savons qui se fera mettre le Bonnet...

Ce n'est pas un cheval de bois que nous demandons de voir arriver au Lac du Bonnet, officiers municipaux, mais un "*dredge*" pour faire du drainage. Le temps des "*corderoys*" sur les "*muskegs*", qu'il faut renouveler tous les ans, est passé. Des "*corderoys*" faits avec des têtes de tremble, nous n'en voulons pas. C'est du drainage qu'il nous faut. Ce chemin d'élections de M. Ross, nous n'en voulons pas! Soumettez donc cette question à un referendum; vous verrez ce qu'il vous arrivera. C'est du drainage qu'il nous faut. Des châteaux d'Espagne nous n'en voulons pas; c'est du drainage que tout le monde demande. Des chemins d'automobiles, nous n'en voulons pas. Quel est l'habitant, ici, qui a le moyen de se payer le luxe d'une auto? Du drainage serait plus pratique.

Dans toutes les autres municipalités, on a commencé par le drainage d'abord. Les chemins d'automobiles sont venus longtemps après. Vous les édiles du Lac du Bonnet, vous affectionnez de toujours mettre la charrue devant les boeufs. Il vous faut un chemin d'automobiles, parce que c'est M. Ross qui vous l'a collé sur les yeux. Vous ne voyez rien que ce chemin d'automobiles, ou, pour être plus exact, ce chemin d'élections. A votre avis, le drainage, ça pourrait bien attendre à une autre génération. Je ne sais trop où sera l'autre génération, si les affaires municipales ne vont pas mieux qu'elles ne l'ont été depuis trois ans; elle ne sera certainement pas au Lac du Bonnet. Les pâturages sentent meilleur ailleurs qu'au Lac du Bonnet, en ces années-ci. Les bonnes odeurs attirent un plus grand nombre d'êtres humains que les mauvaises.

Lorsque la campagne de colonisation a commencé à battre son plein au Lac du Bonnet, il y a deux ans, c'est du drainage et des chemins pour circuler dans la municipalité que vous nous aviez promis, messieurs les officiers municipaux, et non pas un cheval de bois. Lorsque les colons ont commencé à venir dans le Lac du Bonnet vous leur avez fait de si belles promesses, qui tout devait sourire [illegible] deux ou trois ans. Deux ans sont passés depuis ce temps-là et tout est maintenant tourné en décomposition. Il ne reste plus qu'à enterrer la carcasse, avant que la mauvaise odeur se répande trop loin.

Ce chemin d'élections va nécessairement engloutir des sommes fabuleuses, et ce n'est pas dans une entreprise aussi folle qu'on y joue à la cachette. Il paraît que la municipalité est déjà endettée de $11,000; d'autres nous disent $22,000. Et il n'y a rien de fait dans notre municipalité. Qu'on nous donne donc un rapport détaillé de ces argents dépensés! Et l'on vent nous coller un chemin d'automobiles qui ne serait prêt que dans dix ans au moins! La municipalité endettée par-dessus la tête pour cinquante ans, pour de folles dépenses. Avec quel argent se feront le drainage et les autres travaux les plus indispensables dans la municipalité?...

Nous avons des milliers d'acres dans la municipalité qui pourraient pousser du foin, si notre climat n'était pas favorable à la culture... à condition que nous ayions du drainage. Le premier travail qui s'impose, et aussi le seul travail qui s'impose en ce moment dans la municipalité, c'est le drainage!!!

Nous ne voulons plus entendre parler à demi mot d'autres projets du genre casse-cou ou du genre chemin d'élections de M. Ross. Nous voulons voir des travaux utiles à tous les habitants de la municipalité du *Lac du-Bonnet*, et non pas des travaux qui n'intéressent que les municipalités voisines. Nous voulons voir des travaux qui se suivent, et commencés par le commencement et terminés par la fin. Plus de charrue attelée devant les boeufs!

Donc, arrière ce chemin d'automobiles ou d'élections! En avant le drainage!!

Amateur de bon sens.

McCREARY

Péchons-nous par excès de politesse, dans nos relations commerciales ou intimes avec l'Anglo-Saxon? Notre vocabulaire est-il surchargé de "s'il vous plaît", "merci", "excusez", etc.? Oui, cent fois oui. L'Anglais, fanfaron, vaniteux, est incapable d'apprécier cette délicatesse de langage innée, ce savoir-vivre français qui nous distingue des autres races. Notre anxiété naturelle d'éviter tout ce qui peut froisser, notre désir d'écarter de notre conversation tout ce qui déplaît ou provoque une impression pénible, une émotion cruelle, qui nous fait, en un mot, s'abstenir de toute allusion aux faiblesses, aux épreuves n'est pour l'Anglais qu'un hommage rendu à sa supériorité, que de l'encens brûlé à ses pieds et ne sert qu'à donner plus d'envergure à son insolence. Pour le rendre affable il nous faut flageller son arrogance.

Il faut, avec cet être hautain, passer outre toute règle d'étiquette, faire preuve d'une brusquerie, d'un manque de tact étudiés. Alors au regard interrogateur, incrédule, qu'il nous jette, succède bientôt l'aimable sourire. Il perd instantanément ses manières provocatrices, sa tenue impériale, ses airs princiers. Au lieu d'aller à sa rencontre chapeau bas, sur la rue ou endroit public, passez-le inaperçu et préparez-vous à une chaude et cordiale réception à la prochaine occasion. En contact avec lui revêtez un air froid, indépendant, évitez les effusions, les épanchements, tenez-le, pour ainsi dire, à distance, et il ne sera pas lent à descendre de son piédestal. C'est toute une étude que cette métamorphose.

Tout dernièrement, une jeune fille de France, intelligente et jolie, m'approchait afin d'obtenir quelques renseignements. Grisé par sa beauté, sous l'empire d'une douce émotion, savourant le parfum délicat et insidieux qui se dégageait de sa personne et m'efforçant de rendre mon sourire magnétique, je fis appel à la langue d'argent du bon vieux poète Lafontaine. Près de nous, plusieurs Anglais étaient témoins de notre conversation. Quelle chance de mettre en vedette le langage des Corneille, des Molière, et quelle jolie fille!

— Mademoiselle désire...

— What?...

— Imaginez ma déconfiture. M'étais-je trompé. Cette charmante jeune fille serait-elle anglaise? Mais non... Les tresses soyeuses, ses yeux enchanteurs, ses lèvres troublantes...

— Mademoiselle parle français, n'est-ce pas?

— *Y-e-s.*

Sa figure s'empourpre, ses yeux se retournent vers l'assistance, et dans une muette et pathétique supplication semblent implorer leur pardon.

Je saisis mon courage à deux mains, refoule mes émotions, fais, dans un effort suprême, taire en moi les instincts chevaleresques qui crient de mettre fin au martyre de cette fille d'Eve, et poursuit en français:

— Mademoiselle désire...

Aura-t-elle le courage de crier qu'elle est Française? Aura-t-elle le courage de jeter à tous le fier défi de la race sublime dont elle sort? Ou, n'ayant pu lire le pardon sur ces figures froides et glaciales qui l'observent, reniera-t-elle ses ancêtres? Rougira-t-elle du sang généreux qui coule dans ses veines?

Hélas! trois fois hélas! elle poursuit sa conversation en anglais, tandis que d'une voix devenue ferme je fais résonner bien haut le parler de ses pères à elle, de mes pères à moi.

Un Canayen.

Véritable remède contre l'asthme. — Le remède du docteur J.-D. Kellogg contre l'asthme n'a jamais recouru à d'extravagantes réclames. Ses prétentions sont modérées si on tient compte des guérisons qu'il a accomplies. Escomptez un prompt et permanent soulagement quand vous achetez ce remède et vous n'aurez pas de désappointement. Il a soulagé en maints cas où d'autres remèdes avaient failli.

LETELLIER

La première partie de cartes donnée par les Enfants de Marie a été couronnée de succès.

Pour aider à payer les anges magnifiques que notre bon M. le Curé avait placés dans l'église, les Dames de Sainte-Anne avaient organisé des soirées. Pourquoi les Enfants de Marie ne pourraient-elles pas en faire autant?

C'est ce qu'elles firent dimanche le 7 mars, et ajoutons que le succès a été des plus brillant! La somme assez rondelette de trente-deux dollars a été offerte à notre vénéré curé.

Les prix furent gagnés: celui des dames, par Mlle Mélina Parent; celui des hommes, par M. Anthonin Jutras.

Outre la partie de cartes nous avions d'autres amusements. Nos dévoués musiciens, Mme J. Empson et les MM. Comeault, Bowman et Strickly, ont joué de l'orchestre durant toute la soirée.

Après la partie de cartes, Mlle Annette Dansereau chanta avec beaucoup d'âme "Pitié" d'Henri Weber. Mlle Marie Désautels l'accompagnait au piano. Après forts applaudissements et rappel, Mlle Dansereau chanta la "Chanson des Peupliers". Mlle Yvonne Dumont, s'accompagnant elle-même, chanta très bien "La complainte du pendu". En rappel elle joua un morceau de piano brillant. Puis Mlle Léa Robert déclama "Kultur", d'Alexis Vallet. Enfin un copieux réveillon servi par les Enfants de Marie. Après la veillée, O Canada et Dieu sauve le Roi furent chantés en choeur par l'assemblée, accompagnés au piano par notre dévouée présidente, Mlle Marie-Anna Parent.

Nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont encouragées.

Enfant de Marie.

UNE OEUVRE D'AVENIR

La question du crédit agricole et populaire hante tous les esprits sérieux.

Nous sommes heureux de constater que, sur ce sujet, les idées se font plus précises et plus claires. Le discours de M. Sauvé lors de la convention des cultivateurs en est un exemple concret.

"C'est par le crédit agricole, dit-il, que nous pourrions atteindre ce résultat. — Avancement de notre agriculture sous toutes ces formes. — Mais il faut craindre le Crédit *étatiste*. Le crédit agricole doit se faire par des caisses rurales ou régionales, à l'abri de toute ingérence politique, de façon à laisser le champ libre et l'indépendance aux cultivateurs...

Très bien! C'est ce que nous avons toujours prétendu. Moins il y aura d'*étatisme* dans nos organisations agricoles mieux ce sera. En Europe et partout, tous les gens avertis admettent ce fait..

Afin de montrer combien les Caisses Desjardins seraient désirables dans toutes nos paroisses et comment elles répondraient au besoin de l'agriculture nous nous permettons d'en faire un peu l'historique et de donner les résultats obtenus par la première Caisse populaire en Amérique, celle de Lévis.

Origines

Il y a quelque trente ans, la Chambre des Communes d'Ottawa fut saisie d'un projet de loi concernant l'usure. Dans le cours du débat, M. Queen, député d'une division de Montréal, rapporta des faits d'exploitation révoltants.

M. Alph. Desjardins assistait aux séances de la chambre en qualité de sténographe officiel. Cette peinture des ravages produit chez nous par l'usure dans presque tous les milieux le frappa vivement.

Il se demanda s'il n'y aurait pas moyen de remédier à ce mal?

Et le voilà, lui, humble employé civil, sans influence et sans le sou, qui se met en tête de créer un organisme, une oeuvre qui pourra combattre et guérir la plaie sociale qu'il vient d'apercevoir dans toute sa laideur.

L'oeuvre qui semble aujourd'hui bien simple ne l'était pas alors. L'entreprendre, en face de pareils obstacles, c'était presque folie!

Elle était nécessaire pourtant, et il fallait s'y mettre. M. Desjardins s'y mit. Pour l'accomplir, en chrétien convaincu, il a d'abord recours à l'étude et... à la prière.

Douze années durant, il se plonge dans les livres qui traitent de coopération en général et surtout de crédit populaire. Tous ses loisirs, toutes ses longues veillées, il les emploie à étudier, à comparer les régimes coopératifs de divers pays. Son temps et... son argent passent sans qu'il puisse découvrir un système qui réponde à nos besoins particuliers.

Il décide enfin de créer un type nouveau qui empruntera quelque chose à l'Allemagne, à l'Italie, à la France et à l'Angleterre, mais qui sera surtout canadien.

Son travail de compilation est terminé, ses règlements sont debout. Plus que jamais cependant il hésite à tenter l'aventure.

C'est alors que son esprit de foi lui suggère d'aller consulter l'autorité religieuse. Si elle lui dit de marcher, il marchera; si elle lui dit qu'il cultive une chimère, que c'est une utopie que de vouloir créer cette oeuvre nouvelle, il obéira d'autant plus gaîment qu'il voit mieux les déboires et les ennuis qui l'attendent.

Mais Mgr Bégin, aujourd'hui cardinal, et M. le curé F.-X. Gosselin, aujourd'hui Monseigneur, étaient des hommes à comprendre tous les bienfaits qu'apporterait cette oeuvre. Ils lui commandèrent d'avancer sans crainte, l'assurant de leur concours constant et de leurs prières.

Fondation

Fort de l'appui moral qu'il vient de recevoir, en dépit d'innombrables difficultés, en dépit des moqueries et des sarcasmes de son entourage, M. Desjardins fonde la Caisse populaire de Lévis, la première du genre dans les deux Amériques. Plutôt par sympathie que par conviction, un petit groupe de lévisiens lui prêtent leur bienveillant concours.

Les débuts ne se font pas brillants. Le premier argent est un pauvre dix sous, et le soir de la première grande perception, l'oeuvre possédait le modeste capital de vingt-six piastres...

Progrès

Mais depuis, elle a grandi. Les sous et les piastres de la première heure se sont multipliées,.. presqu'à l'infini puisque plus de trois cents paroisses, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, ont aujourd'hui des Caisses Populaires florissantes.

Le but principal de l'oeuvre était de MORALISER l'argent, de lui donner une âme, si on peut parler ainsi, d'aider le petit peuple enfin.

Ce but, elle n'a cessé de le poursuivre, quoiqu'en disent certains exploiteurs qu'elle dérange.

A preuve, cette liste de prêts que la Caisse de Lévis a fait dans les deux dernières années. Ils s'élèvent à deux mille quatre cent quatre-vingt, et sont répartis comme suit:

De $ 0.25 à $10.00	236
De $10.00 à $25.00	317
De $25.00 à $50.00	394
De $50.00 à $75.00	217
De $75.00 à $100.00	237

Soit mille quatre cent-un prêts, de vingt-cinq sous à cent piastres.

Autres prêts:

De $ 100.00 à $ 300.00	599
De $ 300.00 à $ 500.00	198
De $ 500.00 à $1,000.00	120
De $1,000.00 et audessus	120

L'avenir

Voilà qui est assez éloquent! Quoiqu'il arrive cette oeuvre vivra. Sa base en est solide: le sacrifice. Ses moyens de diffusion sont sûrs: des dévouements.

Pendant que *l'argent sans coeur* multipliera ses ravages, l'oeuvre des caisses de *l'argent moralisé* grandira. Elle sera là pour atténuer u npeu la crise qui s'en vient.

A une condition toutefois, c'est que toujours, prêtres et laïques qui s'y dévoueront ne perdent jamais de vue que la Caisse Populaire est avant tout une *oeuvre sociale* qui a été fondée pour faire du bien aux travailleurs et non... pour faire de l'argent.

Louis ARNEAU.

—L'*Action Catholique*.



L'ENSILAGE ET LA GELEE. FOURRAGE VERT—

A la demande d'un habitant des environs de Winnipeg, j'essaierai de préciser davantage les soins à prendre pour retirer les plus grands bénéfices possibles du travail que requiert ce procédé de l'ensilage.

D'abord le fourrage vert, quand il est composé de folle-avoine, doit être traité avec beaucoup de précaution. Malgré que ce grain sauvage fasse un foin précieux pour le producteur de lait, il est, quand même, — et il est important de ne pas l'oublier, — la mauvaise herbe, la plus ennuyeuse à détruire. C'est pour cela que le silo et le hache-paille nous seront une aide merveilleuse pour récolter ce fourrage, de grande valeur, tout en ne s'exposant pas à en laisser tomber la graine pour empester de nouveau le terrain qu'on veut nettoyer.

On ferait un fourrage plus substantiel en donnant à la folle-avoine le temps de faire sa grappe, et il n'y aurait pas d'inconvénient à cela, si on fait de l'ensilage. Mais dans le cas où on ne pourrait tout mettre dans le silo, il vaudrait mieux couper plus vert. Il n'y a pas d'autre moyen pratique de faire cette récolte. Enlever la récolte aussitôt après le coupage, pour la déposer en quintaux, serait bien un moyen de ne pas exposer le terrain à recevoir de la mauvaise semence.

Mais ceci pourrait être pratique sur un tout petit terrain. Si, après avoir rempli le silo, il ne restait que quelques acres, alors ce serait chose facile. Sur un terrain de plusieurs acres, il faudrait faire sécher le fourrage sur place, et si on l'a coupé trop près de sa maturité, on sera exposé à semer de nouvelles graines. Ou mettre en silo, ou couper plus vert il n'y a pas d'autre alternative.

L'ensilage sera certainement le moyen le plus pratique de s'en tirer avec nos mauvaises herbes. Cependant l'ancienne méthode, moins parfaite, donne encore beaucoup de satisfaction, quand on prend les précautions voulues.

La gelée. *Détériore-t-elle l'ensilage? Certainement. Mais même avec un silo, en plein air, on garde son ensilage en bon état et le secret c'est de prendre l'ensilage par les côtés pour former un cône élevé de 2 ou 3 pieds, du milieu jusqu'aux bouts. Ceux qui ont fait ainsi ont été très satisfaits de leur ensilage. On n'a pas remarqué de malaise chez les vaches, et elles ont donné beaucoup plus de lait à ce traitement que l'hiver dernier, alors qu'on leur donnait une nouriture plus coûteuse.*

L'ensilage rendrait les bêtes malades: 1o si on en donnait trop; — ration environ 40 livres par jour — 2o si on le laissait geler dur comme il arrive quand on creuse le centre et laisse les côtés élevés. Alors cette partie qui touche aux bords du silo devient dur comme de la glace. On le fait dégeler, les animaux en sont encore friands, non-seulement l'ensilage a perdu de sa valeur, mais on dit qu'il rend les animaux malades.

N.-C. JUTRAS, ptre, curé.

AMELIORATION DES TROUPEAUX.

(Par M. I. VILLENEUVE, instructeur agricole)

Comme le coût d'entretien de nos animaux est beaucoup plus élevé que par le passé, il nous faut, si nous voulons en retirer tout le bénéfice net possible, n'élever que des types d'animaux qui donneront des revenus en proportion des dépenses qu'ils exigent.

De récentes recherches ont établi que le lait d'une vache qui donne moins de 4,000 livres l'an, vaut $3.96 le cent livres. Si la même vache avait produit de 5,000 à 6,000 livres de lait, ce lait n'aurait coûté que $2.28 le cent livres.

Tous les jours on assiste à la vente de taureaux du même âge. Les uns rapportent $60, $70 et $75, tandis que d'autres obtiennent de $100 à $120. Pourtant ces taureaux ont été élevés par le même fermier et avec les mêmes soins.

On voit des porcs de 5 à 6 mois qui ne pèsent que de 125 à 150 livres, tandis que d'autres pèsent 200 et même 250 livres. Dans ce cas comme dans l'autre, ils ont reçu à peu près les mêmes soins.

Des poules d'un même poulailler, les unes produiront quelques oeufs au cours de l'année, tandis que d'autres ponderont de 200 à 250 oeufs.

Des chevaux de même race, dans la même étable et recevant les mêmes soins, se comporteront les uns très bien au travail, tandis que les autres maigriront.

Tout ceci démontre que non seulement il faut choisir les races, mais que la sélection des sujets dans le troupeau est très importante et que dans toutes les races, il se trouve des animaux du type idéal et des animaux défectueux.

La sélection a pour but de former et d'améliorer un troupeau, car l'art de l'élevage ne consiste pas seulement dans l'acquisition de qualités, mais surtout dans leur conservation en autant qu'elles sont bonnes et utiles.

On doit fixer le type d'élevage que l'on veut pratiquer d'après le genre de culture auquel on veut se livrer, d'après le marché auquel on veut avoir accès, d'après la nature du terrain de la ferme et des aliments que l'on veut y récolter.

Déterminé le type d'élevage, il s'agit de déterminer quelle conformation doit avoir l'animal choisi pour produire avantageusement.

S'il s'agit de la production du boeuf il faut des formes rectangulaires de manière à ce que cet animal fournisse le plus de chair possible relativement à son ossature.

S'il s'agit de production laitière, il vous faudra des vaches qui produiront la plus grande quantité de lait relativement à la nourriture consommée.

Une qualité que tout animal doit posséder, c'est une forte constitution, car il n'y a que cet animal qui utilisera sa nourriture avec profit.

Afin d'arriver à constituer un bon troupeau, il faut choisir des reproducteurs (mâles et femelles) se rapprochant le plus du type idéal, c'est-à-dire possédant au plus haut degré toutes les qualités désirées; il faut éliminer tous les sujets défectueux de crainte que les descendants héritent plutôt des défauts que des qualités.

Une des raisons qui font conseiller l'achat de reproducteurs de race, c'est que dans ces animaux ont été développés certaines qualités, cela depuis des années et en certains cas depuis des centaines d'années. En usant de ces reproducteurs, nous aurons des animaux avec les qualités que nous désirons.

Voici ce qui peut arriver avec un reproducteur de race croisée. Cet animal peut provenir de croisement avec des types que vous ne désirez aucunement et qui soient tout à fait opposés à ce que vous désirez. Il se pourra que ce reproducteur croisé vous donnera des rejetons que vous ne désirez aucunement avoir dans votre troupeau ou encore des rejetons qui n'aient aucunes qualités soit pour la production du boeuf ou la production du lait.

En achetant un animal pour la reproduction, il ne faut pas considérer que vous achetez l'animal, mais bien que vous achetez aussi les qualités de ces animaux. Plus ces animaux auront de qualités, plus le prix d'achat sera élevé.

En achetant des animaux pour la production du lait, il faut non seulement considérer la quantité de lait produit par ces vaches, mais aussi la quantité de gras ou de beurre, car le lait et la crème étant vendus d'après la quantité de gras qu'ils contiennent, le revenu donné par une vache dépendra de la quantité de livres de gras produit durant une année.

"LE CROISE"

Sommaire de la double livraison février-mars 1920

Conseil du Pape. — Après l'Eglise l'Etat. — Le rôle du "Ralliement C. F.-A." — "*Nos gens*". — *Les idées directrices: Vérités bonnes à méditer*: Charité sociale nécessaire (C. Fitzpatrick). — *Il faut des apôtres*: R. P. Matéo. — *Règne social du S. Coeur de Jésus*: Le pays du Sacré-Coeur. — La protection du Sacré-Coeur. — *La vie française en Amérique*: En province de Québec; Dans les autres Provinces; Outre-quarante-cinquième. — *Au service des intérêts français: Observations et bons conseils*: L'entr'aide nationale (A.-F. Auclair, O.M.I.); Union désirable, fusion impossible (Chs Leclerc); Contre l'annexion aux Etats-Unis (Fernand Rinfret). — La Langue sauvegarde de la foi (Mgr Latulipe). — *Presse catholique: Officiel de la L. P. C.*: Ralliement prochain; Le mot d'ordre. — "L'ennemi à combattre". — *La lutte contre la légion satanique: La lumière dans les ténèbres*: Informations antimaçonniques: L'esprit maçonnique (Chan. Bernard Gandeau). — Sociétés secrètes (Donatien Frémont): — Les francs-maçons ignorent les buts de la franc-maçonnerie (Louis Ternac). — La Franc-Maçonnerie contre la morale, contre l'Eglise, contre l'Etat (Mgr E. Jouin). — *Ecueils et périls nationaux et religieux*: Frénésie de jouissance et de licence (le *Soleil*, Québec); Face au danger (la *Bonne Nouvelle*, Paris); Le péril du syndicalisme révolutionnaire (M. Serrarens); L'esprit du monde à combattre (Chan. Eug. Laflamme). — *Patriotisme religieux*. — *Pour l'Unité nationale: Arguments et témoignages d'origine anglaise*: Retour au bon sens (*Farmer's Sun*, Toronto); Justice à la province de Québec (Margaret Howard, Ottawa); Notre Province montrée sous son vrai jour (Hon. M. Frank Carrel, Québec). — *Religion et patriotisme*. — *Courrier bibliographiques*. — *Au service du Roi des rois*: L'exaltation du Sacré-Coeur (P. Huriet). — *Pages à conserver*: Les sacrifices propitiatoires (Mgr E.-A. Latulipe); Retour à l'Evangile (V. Filliol, avocat, Paris); Savoir où nous allons (L'*Action catholique*); La paix de Noël (Ernest Bilodeau). — *Echo du "Ralliement"*: Nos "Prix de Parler français"; Ce qu'on pense du *Croisé*; La lutte antimaçonnique (*Messager de S. Antoine*). — *L'avis de nos correspondants, touchant les activités du "Ralliement C. F. A."*: Pour l'Université de Montréal; La "Légion d'espoir". — *Perles de la sagesse*. — *Le "Ralliment catholique et français en Amérique": Qui doit en faire partie?*

Prix de l'abonnement au *Croisé*: personnel, une piastre ($1.00) par an; collectif, soit quatre exemplaires, ou plus, à la même adresse: chacun 50 sous. — Le *Croisé*: No 126, Casier, Québec.



La Machine Agricole Nationale
LIMITEE
Montmagny, P. Q., Canada.

Les femmes aussi braves que les hommes

LEURS EFFORTS DEMONTRENT UNE REMARQUABLE VOLONTE

Parlez de la bravoure de l'homme. Mais pouvez-vous trouver plus brave que la femme à demi malade qui s'efforce de faire son devoir en dépit de la maladie et qui n'abandonnera pas la tâche.

Sur trois femmes, vous en trouvez une qui fait cette lutte. La plupart ne sont pas réellement malades, mais que leur état est misérable.

Toute leur misère vient de ce que leur sang est pauvre. Il y a trop peu de globules rouges. Ces personnes ont moins de vitalité. Il en résulte de la faiblesse et de l'absence de santé.

Toute femme qui souffre ou qui est faible peut regagner la santé par un moyen très simple. Il lui suffit de nourrir son organisme d'un sang rouge et sa santé aura tôt fait de s'améliorer. Pour accomplir cela prenez après chaque repas deux pastilles de Ferrozones recouvertes de chocolat. Vous vous sentirez immédiatement mieux pour la très simple raison que Ferrozone renouvelle immédiatement le sang. Il vous donnera de la vigueur, de la force, de l'endurance, et aura tôt fait de restaurer un organisme épuisé.

Vous vous sentirez une toute autre personne dès que le Ferrozone aura commencé à faire sentir son action sur votre sang. Il donnera du teint à vos joues, de la limpidité à votre regard, de la vigueur à votre démarche, en un mot vous rendra la jeunesse.

Une des choses que fait Ferrozone c'est de faire manger beaucoup et digérer beaucoup. Si vous mangez bien, si vous dormez bien, vous aurez un bon système nerveux, du bon sang et partant la santé. Toute jaune fille malade et toute femme souffrante que ne saurait guérir le Ferrozone sont incurables. Ferrozone a une puissance inconnue qui mérite qu'on fasse l'essai de ce remède. Boite de 50 sous; six boites pour $2.50. Chez tous les marchands de remèdes ou par la poste de The Catarrhozone Co., Kingston, Ont.

En Province

LA SALLE

Nous avons le plaisir de vous dire que la population de La Salle augmente en population. Quatre familles viennent d'arriver pour s'établir parmi nous. Ce qui nous fait plaisir, c'est que ce sont des familles canadienne, sans compter tous nos jeunes mariés.

* * *

M. et Mme I.-A.-C. Caron, du Sacré-Coeur, sont en promenade chez Mme Osias Rochon pour quelque temps.

* * *

M. et Mme Baillargeon nous ont quittés cette semaine pour faire un voyage à Montréal. Ils profitent de notre long hiver pour visiter leurs parents.

* * *

Mme Jos Comeault est partie la semaine dernière pour la province de Québec. Elle va visiter sa mère, dangereusement malade.

* * *

Mme Eugène Demontigny, de Sainte-Anne des Chênes, est en promenade chez sa soeur, Mme Ludger Lavallée.

* * *

L'année bisextile a porté chance à nos vieux garçons. Nous en avons marié deux en très peu de temps.

SAINT-PIERRE

Le coupe donnée par M. Albert Préfontaine a été gagné par M. Alfred-A. Carrière pour le concours de "snooker". Dans ce concours il y avait 24 entrées.

* * *

M. G. Dom, de Saint-Pierre, a fait encan la semaine dernière. Il doit retourner en Belgique. C'est un Belge qui jouit de l'estime de tous les gens de Saint-Pierre; nous le regrettons tous.

Il reste encore à Saint-Pierre deux familles belges, les deux Renuart, mais nous craignons de les perdre.

* * *

Depuis que la Carey Elevator a ouvert une cour à bois, il y a moins de neuf mois, on a vu baisser le bois de $8 du mille pieds, de sorte qu'à Morris le bois se vend $8 du mille pieds plus cher qu'à Saint-Pierre, et en même proportion pour le bardeau, etc.

* * *

On a besoin d'un bon forgeron ici; il y a de l'ouvrage pour trois, et nous n'en avons qu'un. Il y a une bonne boutique à vendre ou à louer.

* * *

Un bon boucher ferait bien son affaire à Saint-Pierre. Il y a une bonne clientèle et aussi bon comemrce d'animaux.

Un paroissien.

TRANSCONA

La fête du patron de l'Irlande

Nos concitoyens irlandais, cette année encore, vont célébrer leur fête patronale avec éclat. La Saint-Patrice ne passera pas inaperçue.

Le matin, à la messe de 8 h. 30, M. l'abbé J.-C. Paillé officiera et donnera le sermon de circonstance. Dans l'après-midi il y aura vente de gâteaux et un goûter sera servi dans la salle Campbell. Le choeur paroissial, sous la direction de M. J.-O. Ste-Marie, est à préparer un programme spécial de chant, musique et déclamations. Dans la soirée il y aura jeux de cartes et une vente de gâteaux à l'enchère. Des prix spéciaux seront donnés à la demoiselle dont le gâteau rapportera le plus haut prix et à l'acheteur du dit gâteau. Ces prix consistent en une magnifique pipe pour le monsieur, et un riche plateau en verre taillé pour la demoiselle. Quelques talents de Winnipeg et de Saint-Boniface ont offert leur concours et tout fait prévoir un succès.

Les amis de la ville qui voudront faire une petite visite à la paroisse de l'Assomption de Transcona seront reçus avec la plus grande hospitalité ce jour-là.

* * *

Il parait que M. P. Bilodeau a vendu sa propriété à un jeune Canadien-français dont le nom n'est pas pour le public encore. Est-ce que le jeune Alexandre nous réserve une belle surprise pour Pâques?

LETELLIER

Vendu à la gare de Letellier, en 1917:

Blé	$308,000.00
Lait	75,000.00

SAINT-ADOLPHE

Les Dames de Sainte-Anne sont occupées à préparer une grande partie de cartes et un concert pour le dimanche de Pâques. A en juger par l'entrain qu'on y met, il n'y a aucun doute que cette soirée, au profit de notre église, remportera un beau succès.

Quelques nouvelles familles doivent bientôt arriver. Quel changement et quel progrès dans notre paroisse depuis deux ans!

La dette de Montréal

Montréal, 10. — La dette de la ville, qui n'était que de $49,999,000 lors de la création de l'ancien bureau des commissaires, est maintenant, après dix ans seulement, de $121,901,662, soit une augmentation d'environ $72,000,000.

SACRE-COEUR

Partie de cartes

Nos jeunes gens ont su organiser une bonne soirée pour la partie de cartes de la semaine dernière. Le public répondit à leur appel par une nombreuse assistance.

MM. M. Mineau et J. Cazenave firent les frais du programme musical. M. Mineau chanta: "Ton souvenir est toujours là", et "Si on taxait l'amour!" M. Cazenave donna deux chansons comiques de son répertoire. Tous deux furent chaudement applaudis. Mlle Marguerite Villeneuve accompagnait au piano.

Les prix de cette partie furent nombreux. On en comptait trois pour les dames et trois pour les hommes. Les premier et deuxième prix des dames furent donnés par M. F. Boucher, et le prix de consolation par M. G. Pélissier. Les trois prix des hommes furent donnés par M. L.-P. Thibault. Ces prix furent gagnés comme suit:

Dames: 1er prix, Mme Chs Héroux; 2me prix, Mlle V. Morrison; consolation, Mlle C.-J. Brunelle.

Hommes: 1er prix, M. A. Pilon; 2me prix, M. F. Gareau; consolation, M. C.-A. Fournier.

Il n'y aura pas de partie de cartes la semaine prochaine, celle de cette semaine étant la dernière de la série.

* * *

Conférence

Dimanche prochain, à 8 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale, il y aura une soirée donnée par la Société Saint-Jean-Baptiste, consistant en une conférence par M Jules Collon, et d'un programme musical. On nous promet une soirée récréative et instructive, où tout le monde est cordialement invité. M. Collon traitera de "L'effort littéraire du Canada français".

L'entrée est gratis. Un plateau sera déposé à la porte, où chacun pourra donner selon sa générosité.

* * *

Société Saint-Jean-Baptiste

Intéressante assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste, dimanche dernier. On y traite, à notre société nationale, de choses plus sérieuses qu'on est peut-être porté à le croire dans certains milieux. Il ne s'agit de rien moins, cette fois-ci, que de prendre l'initiative d'un mouvement pour former une association ouvrière catholique.

M. Ernest Aubin fit part d'un projet qui intéresserait directement tous les ouvriers catholiques de Winnipeg. Les débats qui suivirent cette exposition de vue montre l'intérêt qu'on a pris à la chose, et tout fait prévoir que l'idée fera son chemin. Il y a là un vaste champ d'action pour la propagation de la saine doctrine sociale catholique dans les milieux ouvriers, pour entraver les ravages du socialisme matérialiste et antichrétien qui se fait déjà trop sentir dans la plupart des unions ouvrières existantes. C'est une chose à laquelle tout le monde catholique de Winnipeg doit s'intéresser.

Cette question sera encore discutée à la prochaine assemblée générale régulière de la Saint-Jean-Baptiste, et nous considérons comme un devoir d'état pour tous les membres de la société de prendre une part active à cette organisation. C'est pourquoi tous sont invités à venir, sans qu'il en manque un seul, à la prochaine assemblée, celle d'avril.

La Société Saint-Jean-Baptiste est aussi à étudier le meilleur moyen de célébrer notre fête nationale cette année, et le trentième anniversaire de la fondation de notre société de Winnipeg. Il y aura assemblée du Comité de Régie jeudi soir, le 18 du courant, à 8 heures précises, dans les salles de l'école, pour l'étude de quelques projets à cet effet, et tous les officiers sont instamment priés d'y assister.

Un comité composé de MM. J. Fréchette et J.-H. Lauzon a été nommé pour organiser la soirée de dimanche prochain. M. LaFrance a été nommé pour s'occuper de la partie musicale de cette soirée.

* * *

Cercle littéraire du Sacré-Coeur

Tout va bien au Cercle Littéraire. Le comité temporaire a terminé son travail, et il lui fait plaisir d'annoncer qu'il y a assemblée générale convoquée pour tous les hommes âgés de 16 ans ou plus, de langue française, ou parlant le français, et catholiques, de Winnipeg et des environs, qui s'intéressent à cette association qui promet beaucoup pour l'avenir. Cette assemblée sera tenue dans la salle paroissiale, dimanche, le 28 mars, à 3 heures de l'après-midi. A cette assemblée, de nouveaux membres seront reçus, et la constitution du Cercle et une partie des règlements seront soumis à l'assemblée générale pour son approbation. Puis l'on procèdera immédiatement à l'élection des officiers réguliers du Cercle.

Chose importante à savoir, il est probable, presque décidé, que les membres actuels du Cercle et ceux qui seront admis à la prochaine assemblée, et qui auront signé la Constitution à cette date étant membres-fondateurs, auront le privilège d'être considérés Membres Honoraires à Vie du Cercle, après leur sortie comme membres actifs de l'association. Que tous prennent avantage de cette disposition des règlements de la nouvelle association. Ce vous sera plus tard un sujet de fierté bien légitime.

Les membres du comité temporaire sont priés de ne pas oublier qu'il y aura assemblée du comité, dimanche, 28 mars, à 2 heures de l'après-midi, dans les salles de l'école, c'est-à-dire une heure avant l'assemblée générale.

* * *

Le R. P. Jos. Guy, O.M.I., vicaire-général de Sa Grandeur Mgr Charlebois, de Le Pas, qui est l'hôte du R. P. Vézina, depuis quelques jours, nous a donné le sermon à la grand'messe, dimanche dernier. Il nous parla des vérités éternelles et des sublimes vertus du christianisme, nous proposant pour modèle Jésus crucifié. Et comme il sut si bien nous le dire, que de temps nous perdons à toutes sortes de frivolités, dans notre vie moderne, soi-disant de progrès, et quel peu de cas nous faisons de l'étude de choses sérieuses, concernant les besoins de l'âme, alors que nous gaspillons tant de temps, de ce temps précieux qui s'envole si vite, à la lecture de journaux plus ou moins louches, à les mondanités presque toujours perverses et malsaines. Ne semble-t-il pas en effet que chez certains de nos catholiques on a l'air de croire que la lecture de la bible, des saintes écritures, est défendue. Mais y a-t-il de meilleure lecture que celle des Saintes Ecritures dans un texte avec annotations et commentaires approuvés par l'Eglise?

* * *

Mme Chauvière, de notre paroisse, admise à l'hôpital St-Boniface ces jours derniers, vient de subir une douloureuse opération. Daigne le Sacré-Coeur la fortifier dans cette épreuve et lui accorder un prompt retour à la santé et un rétablissement parfait.

* * *

Les Dames Patronesses de l'Orphelinat Saint-Joseph font appel au public de Winnipeg, et aux catholiques en particulier, en faveur des orphelins. Tous sont invités à contribuer en provisions, en effets ou en argent à un "*Shower*" qu'elles ont organisé. A cet effet, des dames se tiendront dans le vestibule de l'église du Sacré-Coeur, vendredi prochain le 19, pour recevoir les offrandes de chacun. Aux coeurs généreux Dieu ne le cèdera pas en générosité.

* * *

Baptêmes

Dimanche, 14 mars. — Joseph-Adolphe-Raymond et Joseph-René-Olivier, fils jumeaux de Mathurin Doiron et Blanche Clément, de cette paroisse. Parrain et marraine: M. Alphonse Doiron et Mme Lucie Clément, et M. Maurice Doiron et Mme Annie Woods.

Renée-Virginie-Alice, fille de Joseph-Henri Sainte-Marie et de Virginie Bruneau. Parrain M. C. Sainte-Marie; marraine, Mlle Renée Castéla.

A tous ces petis nouveau-nés, longue vie!

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916 ... $ .35
1917 ... $ .15
1918 ... $ .15
1919 ... $ .20
1920 ... $ .20
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage ... $1.00
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier ... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ... $ .10
"Refrains de Chez Nous" ... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ... $ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ... $ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire ... $ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ... $ .75
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa ... $ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault ... $ .25

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918 ... $ .60
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 ... $ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire ... $ .15
"Contes Historiques" en images:
Première série ... $ .15
Deuxième série ... $ .15
Les deux séries en album ... $ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ... $ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920 ... $ .50
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet ... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" ... $ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" ... $ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"Le Français dans nos Ecoles" ... $ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ... $ .05
"La Reconstruction Sociale" ... $ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé ... $ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne ... $ .05
"Des Justes Limites à l'Action de l'Etat": S. E. le Cardinal O'Connell ... $ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Les familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J. ... $ .05
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. ... $ .05
"Les Retraites Fermées au Canada": R. P. Lecompte, S.J. ... $ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. ... $ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. ... $ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux ... $ .05
"L'Instruction Obligatoire" ... $ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ... $ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan ... $ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore ... $1.75
"The Clash": William Henry Moore ... $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley ... $1.35
"Ireland's Case": Seumas MacManus ... $1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D. ... $ .08
"Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes ... $ .10

DIVERS

"Dixième Anniversaire du "Devoir": lettres et discours ... $ .35
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau ... $ .05
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. ... $ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa ... $ .10
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. ... $ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand ... $1.50
"Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée ... $ .75
Edition brochée ... $ .60
"2,000 Mots par l'image": Abbé Etienne Blanchard ... $ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage": 4me série: Abbé E. Blanchard ... $ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage ... $ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ... $ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire ... $ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas ... $ .75
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe ... $ .50
Edition populaire ... $ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ... $ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier ... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

COURS DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 15 MARS

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.07
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
"Criblures"	21.00

AVOINE

No 2 C. W., déchargé	$ .99
No 3 C. W.	.96
Fourrage Extra	.96
Fourrage 1	.95
Fourrage 2	.93¾
Rejeté	.89¼
Track	.94½

ORGE

No 3 C. W.	$1.73¾
No 4 C. W.	1.54¼
Rejeté	1.40¾
Track	1.60¾

LIN

No 1 C. W., déchargé	$5.53
No 2 C. W.	5.43
No 3 C. W.	5.08
Rejeté	5.08
Track	5.48

SEIGLE

2 C. W.	$1.91¾
Tough 2 C. W.	1.78¾
Rejeté 1	1.76¾
Rejeté 2	1.78¾
Track	1.91¾

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

SAMEDI, LE 13 MARS

"Steers."—	
Excellent	$11.00 à $12.75
Bons	$10.00 à $11.00
"Feeders"—	
Bons	$8.00 à $10.00
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$8.00 à $8.50
Excellents	$6.00 à $7.50
"Bulls".—	
Excellents	$7.00 à $9.00
Ordinaires	$6.00 à $6.50
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$10.50 à $11.50
De choix	$9.00 à $10.25
Veaux.—	
De choix	$14.00 à $16.00
Bons	$10.00 à $12.00
Ordinaires	$7.50 à $8.50
Cochons.—	
Choix	$19.50—$19.60
Lourds	$17.50—$17.50
Légers	$15.50—$16.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$10.00 à $10.75
Bonnes	$7.50 à $9.50
Moyennes	$6.00 à $7.00
"Canners"	$4.50 à $5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "Jobber" au detailleur—	
D'entrepôt	$ .55—$ .60
Frais pondus	$ .60—$ .70
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .60—$ .70
De ferme. Aux cultivateurs	$ .35—$ .40
Légumes.—	
Patates. Le minot	$3.00
Lot de 5-10 minots	$2.75
Navets. Le cent	$3.00
Carottes. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$4.00
Choux. Le cent	$8.00
Oignons. Col.-Brit. Le cent	$8.00
Pommes d'Ontario. La boîte	$3.50
Pommes de la C.-Brit. La boîte	$3.50
Volailles.—	
Dinde. Poids en vie	$ .23—$ .28
Oies. Poids en vie	$ .15—$ .19
Canards. Poids en vie	$ .16—$ .18
Poulets. Poids en vie	$ .19—$ .22

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.67½
Five Roses. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	$6.80
Purity. Sac de 98 livres	$6.57½
Purity. 2 sacs de 49 livres	$6.67½
Purity. 4 sacs de 24 livres	$6.80
Royal Household. Sac 98 liv.	$6.57½
Royal Household. 2 sacs de 49	$6.67½
Royal Household. 4 sacs de 24	$6.80
Maple Leaf. Sac de 98 liv.	$6.57½
Maple Leaf. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Maple Leaf. 4 sacs de 24 liv.	$6.80½
Farine de seigle—	
Seigle blanc. 98 livres	$5.00
"Straight". 98 livres	$4.75
Seigle brun. 98 livres	$3.75
Gruau de seigle. 98 livres	$4.00
Gruau d'avoine	$4.50 à $4.75

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$46.00	$39.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$26.00
"Red Top" No 2	$24.00
No 1 "Upland"	$24.00
No 2 "Upland"	$22.00
No 1 "Timothy"	$31.00
No 2 "Timothy"	$29.00
No 1 Midland	$22.00

Peaux.—

No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Toutes pesanteurs	$ .18
No 1. Vertes et salées. "Bulls"	$ .16
Vaches et taureaux. Vertes et salées. Marque au côté	$ .15
Peaux No 2. 1 sou de moins la livre.	
Peaux vertes gelées. 2 sous de moins la livre.	
No 1. Veau. Vertes et salées	$ .30
No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux.	
"Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés	$1 à $1.50
Peaux de cheval. Vertes et salées. Chaque	6.00 à $7.00

Hâtez-vous d'expédier

Peaux séchées.—

Bouchers	$ .30—$ .33
Peaux salées séchées. Toutes les pesanteurs	.28— .30
Peaux de chevaux et mules	2.00— 5.00
Suif.—	
No 1	$ .09
No 2	.08
Gras	.05

MORT DE MONSEIGNEUR EMILE-J. LEGAL, ARCHEVEQUE D'EDMONTON

Il succombe au diabète. — Figure d'apôtre qui disparait

Edmonton, 11. — Sa Grandeur Mgr Emile-Joseph Legal, archevêque d'Edmonton, est décédé à l'Hôpital Général à 10 heures 45 hier matin, après une longue maladie. Il souffrait depuis longtemps de diabète. Le défunt était dans sa soixante-douzième année.



Sa Grandeur Mgr Emile Legal, O.M.I., était né le 9 octobre 1849 à Saint-Jean de Boisseau, diocèse de Nantes, France, et fut ordonné prêtre le 29 juin 1874 à Nantes. Il entra dans la communauté des Oblats le 24 septembre 1880.

Il vint au Canada en 1881 et fut envoyé dans les missions de l'Ouest. Il passa seize ans parmi les Indiens Pieds Noirs. Le 29 mars 1897 il fut élu évêque de Pagla et coadjuteur de Mgr Grandin et fut sacré à Saint-Albert, le 17 juin 1897. Il fut élu évêque de Saint-Albert, le 3 juin 1902, à la mort de Mgr Grandin. Il fut créé archevêque d'Edmonton le 30 novembre 1912.

LES EVENEMENTS

Monseigneur Emile-J. Legal, né à Saint-Jean de Boisseau dans le département de la Loire-Inférieure en France, le 9 octobre 1849, de Julien Legal, mouleur, et de Perrine David. Fit ses études au collège de Mudrecoul ainsi qu'au petit et au grand séminaire de Nantes, où il fut ordonné par Mgr Fournier le 29 juin, 1874. A Nantes, surveillant au petit séminaire, 1874 à 1875, professeur de mathématiques au collège de Saint-Stanisias 1875-1878, professeur de mathématiques au séminaire de Quérande 1878-1879, entra chez les O.M.I. en 1879 et prononça ses voeux à Lachine, Montréal, 1880. Fondateur de la mission des Piéganes, avec le Rév. Père Doucet dans l'Alberta 1881-1889 fondateur de la mission des Gens-du-Sang 1889-1897, chez qui il établit un hôpital en 1893. Elu évêque de Pagla et coadjuteur de l'évêque de Saint-Albert de l'Alberta le 29 mars 1897; sacré à Saint-Albert de l'Alberta le 17 juin 1897 par Mgr Grandin; depuis le 3 juin 1902 évêque de Saint-Albert de l'Alberta, où il a commencé une cathédrale nouvelle en 1902; archevêque d'Edmonton le 30 septembre 1912.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Albert a été un docte et pieux pontife. Les longues années de sa jeunesse consacrées à l'enseignement en avaient fait un esprit réfléchi personnel et désintéressé. Il y avait aussi puisé des habitudes de recueillement qui donnèrent à sa piété sacerdotale un élan définitif; aussi sa vocation religieuse ne prit-elle personne par surprise quand on le vit rejoindre l'Institut des Missionnaires Oblats.

Religieux, il voulut l'être avec une générosité entière. Aussi quitta-t-il à la fois sa patrie, la douce France, et son tranquille ministère pour venir d'abord se mettre docilement dans la compagnie de jeunes novices à l'école de la perfection évangélique et se consacrer ensuite au ministère le plus pénible à la nature, l'évangélisation des âmes les plus abandonnées, les Indiens du Nord. De fait, il passa plus de douze ans chez les Pieds-Noirs, dans les missions nouvelles où l'ingratitude et la stérilité seules vinrent le récompenser de son dévouement. Maintes fois ses supérieurs furent sur le point de le transférer à un autre poste; il ne céda qu'à ces instances d'apôtres.

Quand la province le sortit de l'ombre pour lui donner la difficile succession du saint Monseigneur Grandin, la moisson des âmes que son dévouement avoir si longtemps préparée mûrit rapidement et l'on vit une fois de plus la valeur du travail obscur et exclusivement fait pour Dieu. Dans son diocèse le saint prélat se fit remarquer par son zèle pour la discipline, et son souci d'organisation. Diverses causes retardèrent ou entravèrent la réalisation de plusieurs de ses projets, mais l'Eglise de Saint-Albert s'est toutefois développée sous sa houlette, au point de devenir une province ecclésiastique et de passer de l'état d'un diocèse naissant à une église fortement constituée et féconde. C'est là sans doute le titre glorieux qui va valoir là-haut au pieux évêque défunt la couronne des Pontifes et des Apôtres.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à Edmonton. Sa Grandeur Mgr Béliveau y a assisté.

L'épidémie de grippe est à sa fin

Montréal, 10. — Vu le déclin marqué qu'on a constaté, la semaine dernière, dans le nombre des cas d'influenza et même des décès dûs à cette maladie directement, ou à des complications pulmonaires, le Service de Santé n'a pas jugé à propos de laisser ouvert, hier, le bureau de la division des maladies contagieuses pour que les médecins y fassent rapport des cas qui ont pu se déclarer dans le cours de la journée.

Quant à samedi, il a été possible d'obtenir le nombre de cas et de décès enregistrés jusqu'à midi seulement. On a rapporté ainsi dans la matinée 6 nouveaux cas, 1 décès par influenza, 3 par pneumonie et 4 par broncho-pneumonie.

Le docteur Boucher constate avec satisfaction que la situation s'améliore de jour en jour, mais il insiste de nouveau sur la nécessité qu'il y a pour le public à continuer à prendre les précautions déjà recommandées.

Les statistiques indiquent que la semaine dernière, on n'a rapporté que 167 cas, soit une moyenne d'à peine 24 par jour, tandis que la semaine précédente on enregistrait 26 cas, soit une moyenne de 118 cas par jour.

MGR LEPAILLEUR A SAINT-BONIFACE

Mgr Lepailleur, l'aumônier général des Artisans Canadiens-Français, de passage à Saint-Boniface, a bien voulu nous donner une conférence-causerie, dimanche dernier, à l'hôtel-de-ville, entre deux trains.

Une assistance nombreuse était présente à l'assemblée. Une heure durant, le conférencier, avec l'éloquence et la belle humeur qu'on lui connaît, a su intéresser vivement son auditoire. Le deuxième vice-président, M. Godias Brunet, présidait cette réunion intime, en l'absence du président.

M. l'abbé D. Lamy, aumônier du Cercle de Saint-Boniface, a remercié notre distingué conférencier. Notre dévoué curé, M. l'abbé Jubinville, a su ajouter une note réconfortante à cette assemblée, en disant qu'il y a un brillant avenir pour les Artisans à Saint-Boniface.

Jeudi soir, à l'Académie Provencher, nous aurons encore la bonne fortune d'entendre Mgr Lepailleur. Il y aura partie de cartes et causerie.

Les artisans et les artisannes sont priés d'être tous présents et d'y amener leurs amis et leurs amies. Qu'on se le dise.

Venez entendre Mgr Lepailleur, jeudi soir, à l'Académie Provencher.

FEU LOUIS-CYRILLE BESSETTE

Mercredi, le 18 février dernier, est décédé à sa demeure, après une longue maladie de quelques années, M. Louis-Cyrille Bessette, demeurant à Mariapolis, Manitoba.

Les funérailles eurent lieu vendredi, le 20 février, à 10 h. a.m., à l'église paroissiale de Mariapolis, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis de Mariapolis, de Letellier, de Saint-Alphonse, de Bruxelles et des autres places environnantes. Le service fut chanté par le curé, M. l'abbé A. Rousseau, assisté du R. P. Charles Deutschler comme diacre, et du R. P. Boniface Diederick comme sous-diacre.

M. Bessette était né à Saint-Grégoire le Grand, comté d'Iberville, P.Q., le 6 juillet 1843. Tout jeune encore, âgé de 4 ans, il eut la douleur de perdre ses parents. Lui et sept autres enfants, frères et soeurs, restaient orphelins. Ils furent séparés les uns des autres, et malgré leur séparation, ils ont toujours su se retrouver. M. Bessette fut élevé par un de ses oncles.

Plus tard, en 1876, il était rendu à Fond du Lac, Wisconsin. Cette année-là il épousait Mlle Delima Leduc. De ce mariage sont nés huit enfants, dont six lui survivent: Philippe, Israël, Mme Albert Fortier (née Regina Bessette), Télesphore Bessette, Mlle Annie Bessette et Mme Albani Gallant (née Denise Bessette); vingt petits-enfants. Les deux défunts sont: Charles Bessette et Mme Josaphat Cadieux (née Delima Bessette). Lui survivent aussi: un frère et deux soeurs: François Bessette, Mme Trefflée Lajeunesse (née Philomène Bessette), tous deux de Bear Creek, Wisconsin, Mme François Boucher (née Julie Bessette) de Minneapolis; un beau-frère et quatre belles-soeurs: Agapit Leduc, de Fosston, Minnesota, Mme Joseph Leduc, de Mariapolis, Mme Calixte Erard, Mme Lafayette Mosher, Mme Auguste Marcou, toutes trois de Fond du Lac, Wisconsin.

M. Bessette vint au Manitoba en 1882. Le 5 avril il arrivait à Saint-Jean-Baptiste, où M. l'abbé Filion était alors curé. Il y demeura un an. De là il se dirigea sur la montagne de Pembina, où il prit un "homestead" à Saint-Alphonse, alors desservi par M. l'abbé Bitche, curé de Saint-Léon, et où peu après M. l'abbé Campeau arrivait comme curé de Saint-Alphonse. De ces deux curés M. Bessette a toujours conservé un religieux souvenir, ainsi que de M. l'abbé Filion.

Depuis 22 ans M. Bessette était installé sur ses terres à Mariapolis, et autour de lui s'établissaient ses enfants. C'était un fort et actif travaillant, donnant l'exemple du travail et de l'honnêteté à ses enfants, qui le secondaient.

En 1913, M. Bessette, songeant à prendre un repos bien mérité, après avoir assuré l'établissement de ses enfants, vint se placer au village de Mariapolis près de l'église paroissiale. Pendant sept ans encore il mena la vie d'un brave citoyen et d'un vrai chrétien, estimé de tous.

A ses derniers moments, nombreux furent les amis qui le visitèrent et vinrent partager le deuil profond de la famille.

Un père chrétien venait de partir pour le voyage de l'éternité, muni des consolations et des sacrements de l'Eglise. Sur sa tombe parents et amis déposèrent une fervente prière. A la famille Bessette dans son deuil profond les amis offrent leurs sympathies et sincères condoléances. — R. I. P.

Conférence de M. Noël Bernier

Le Capital et le Travail

(Suite et fin)

Qu'on donne à l'ouvrier canadien des gages qui lui assurent pour lui et sa famille:

1o—Une maison confortable, qui lui appartienne, s'il le désire; vêtement et nourriture entièrement adaptés à nos rudes climats; récréation légitime.

2o—Ce qui est nécessaire à la création d'un fonds de réserve pour la maladie, les vieux jours, l'éducation et l'instruction des enfants.

En deçà de ces limites c'est un état d'indigence qui n'a pas sa raison d'être.

* * *

Nous venons de prononcer ces mots: *maladie, vieux jours, établissement des enfants.* C'est reconnaître à l'ouvrier le droit de se créer un avoir—de se faire un capital. Nous ne mentionnons ici que pour la forme, Monsieur le Président, ces thèses avancées du socialisme qui visent à tout mettre en commun au profit de la collectivité. Nous avons à Winnipeg même des doctrinaires qui marmottent entre leurs dents ces idées subversives, qui ont fait banqueroute chaque fois qu'on a essayé de les faire passer dans le domaine de la pratique.

Je parle ici devant devant un auditoire catholique — un auditoire nourri, par conséquent, de doctrines d'une équité parfaite. Certaines questions, quand on les pose nettement, font sourire.

Est-il dans cette salle un ouvrier qui consentirait à donner demain matin le titre de sa demeure à un comité quelconque sous prétexte que dans ce bas monde le partage doit être égal entre tous?

Est-il un ouvrier qui livrerait demain matin son compte de banque, ses polices d'assurances et ses meubles pour que tout cela rentrât dans une masse commune?

Est-il un ouvrier qui consentirait à recevoir la même compensation pour son travail que l'ouvrier maladroit, paresseux ou intempérant?

Le socialisme, poussé à ses conclusions logiques, fait table rase du droit de posséder selon son mérite, non seulement pour ceux qu'on appelle capitalistes, mais aussi pour l'ouvrier et pour sa famille. C'est l'égalité — l'égalité dans la ruine. C'est le régime actuel de la Russie. Et voyez le spectacle qu'il donne, cet infortuné pays, avec son gouvernement soviétiste et son socialisme intégral appliqué à la solution des problèmes économiques. Il faut remonter au siège de Jérusalem pour retrouver les horreurs de Petrograd et de Moscou.

Et voulez-vous savoir, vous qui vous faites vanter le bolchevisme jusqu'en plein Winnipeg, voulez-vous savoir quelle liberté ce bolchevisme accorde même à ceux qui veulent s'en réclamer? Les mitrailleuses et les canons!

Ecoutez deux lignes, parues dans l'*Echo de Paris* du 26 juillet dernier:

"Les Bolcheviks répriment les grèves en Russie.—Tout en fomentant l'agitation ouvrière dans le reste de l'Europe, les Bolcheviks répriment impitoyablement les grèves en Russie. Ainsi, le commissaire Nevsky est allé avec une division de tirailleurs, réprimer la grève dans une trentaine d'entreprises de la ville de Tver, qui était sans eau, sans lumière, sans tramways, sans journaux. Nevsky interdit tous les meetings, arrêta les imprimeurs, et sous la menace des canons et des mitrailleuses, il obligea les grévistes à reprendre le travail. En même temps, il réquisitionna le dixième des ouvriers pour les enrôler dans l'armée rouge."—Echo de Paris.

Reconnaissons-le, ou plutôt, constatons-le avec satisfaction: c'est encore au Canada où les choses se sont le moins gâtées. Il y a ici beaucoup de réformes à opérer, mais il ne s'agit pas pour nous, heureusement, de relever les ruines; il s'agit plutôt de conjurer des périls menaçants et de guérir des maladies qui ne sont pas encore rendues à l'état aigu. C'est aux éléments pondérés dans chaque groupement et dans chaque partie du pays à s'organiser.

Vous, ouvriers catholiques et ouvriers de langue française, dont la conduite fut toujours digne, vos concitoyens s'adressent à vous en toute confiance. Vous avez une boussole pour vous conduire: c'est l'infaillibité de votre Eglise dans l'énonciation des principes généraux qui déterminent vos devoirs. Tant que vous suivrez la théologie de votre curé, nous n'aurons rien à dire, ou plutôt nous aurons à dire quelque chose et ce sera pour vous appuyer.

Et puis, affirmez-vous dans les unions dont vous faites partie. Il est urgent que dans ces unions des hommes énergiques fassent régner l'ordre, la modération et la probité.

Le droit de grève? On ne doit pas chercher à nier à l'ouvrier le droit de grève,—pourvu que la grève se fasse pour des motifs sérieux; pourvu qu'on ait essayé de la prévenir par la conciliation, et par l'arbitrage en certains cas; pourvu qu'elle soit exempte de violence; pourvu qu'elle ne lèse pas les droits généraux du public. Nous nous rappelons des grèves, survenues à Winnipeg même, qui étaient opportunes à cause de l'entêtement et de l'avarice des patrons; ces grèves eurent de bons résultas.

Mais encore ici, ouvriers chrétiens et partisans de l'ordre, ne souffrez pas que des agitateurs irréfléchis vous fassent coopérer à leurs oeuvres de ruine et d'oppression.

Plusieurs centaines d'ouvriers catholiques et français appartenant aux deux côtés pourraient, ayant à leur tête des chefs clairvoyants, exercer la plus salutaire influence au Temple du Travail. Il y a parmi les unionistes qui ne sont pas de notre foi beaucoup d'hommes qui ne réclament rien que de juste et qui seraient heureux de s'allier à nos ouvriers catholiques pour tenir en respect les pêcheurs en eau trouble.

Vous avez, Messieurs, un patrimoine de vérité; vous devez en faire l'aumône, la charité, aux autres groupements de ce pays d'enseignement si faux et si périlleux pour les esprits. Vous êtes les plus éclairés par la véritable instruction. Vous vous devez à vous-mêmes, vous devez à vos familles, et vous devez à la population au milieu de laquelle vous vivez de travailler au maintien de cette chose si rare et si précieuse, de cette vertu civique indispensable, qui s'appelle: **LE JUSTE MILIEU.**

* * *

Voilà, Monsieur le Président, quelques idées que je crois saines; je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion d'en faire l'exposé.

Ce que nous pouvons dire ici dans Saint-Boniface est peut-être condamné à peu de retentissement. N'importe. Tenons libre de miasmes notre propre atmosphère; faisons en sorte qu'il y ait chez nous l'esprit qu'il faut; occupons-nous de chez nous. Pour moi je pense sous ce rapport comme pensait Chanteclerc, le coq fameux d'Edmond Rostand:

. . . je chante pour mon vallon en souhaitant
Que dans chaque vallon un coq en fasse autant.

Aux Communes

(De notre correspondant)

Le débat sur l'Adresse au gouverneur-général en réponse au Discours du Trône a pris fin mardi soir par un vote qui a établi à 34 le chiffre de la majorité normale du gouvernement. Bien que marquant une diminution de quinze à vingt voix sur les votes d'il y a une couple d'années, ce chiffre est suffisant à assurer la sécurité du parti ministériel et à lui permettre de continuer, de "*carry on*", selon l'expression mise à la mode par sir Thomas White dans le discours qu'il est venu prononcer lundi après-midi.

Nous disons à dessein "venu prononcer", car l'ancien ministre des Finances n'affecte pas une grande assiduité à son siège des Communes et ce n'est que dans les grandes circonstances qu'on l'y voit arriver, soit pour garder le contact avec la députation, qu'il soigne sans en avoir l'air pour y conserver sa supériorité, soit pour faire quelque déclaration que les malins prétendent lui avoir été mises dans la bouche par ses amis financiers et industriels de Toronto. A l'occasion dont nous venons de parler, nous ne croyons pas faire erreur en disant qu'il était facile de lire entre les lignes et de s'apercevoir que l'administrateur du "*National Trust*", de la Banque du Commerce et de plusieurs autres institutions influentes avait reçu mission de donner un mot d'ordre aux législateurs du moment, et qu'il s'acquittait consciencieusement de cette mission. Cela n'allait pas chez lui, cependant, sans un peu d'embarras, ainsi qu'on l'a remarqué; embarras concevable lorsqu'on se rappelle que l'homme qui répétait aux ministres son conseil de garder leurs postes et de continuer leur oeuvre, a justement fait le contraire lui-même et les a quittés pour des prétextes qui n'ont jamais été entièrement exposés au public.

Comme on le lui a reproché par la suite, il est curieux de crier: "*Carry on!* Accomplissez la tâche jusqu'au bout!" lorsqu'il n'y a pas encore un an qu'on a quitté la barque soi-même. On aurait pu lui répondre qu'il ne prêchait pas d'exemple. Mais à dire vrai, personne n'y a songé du côté de l'opposition parce qu'on suivait attentivement le fil de ses paroles pour en deviner les mobiles secrets, ce qui du reste n'a pas été bien difficile.

Si l'on nous permettait un détail un peu personnel, nous dirions que nous avons rencontré sir Thomas White au Château-Laurier, dans la grande rotonde que domine le buste de marbre du grand chef libéral décédé, au moment où l'ancien ministre des Finances se dirigeait vers les nouveaux édifices parlementaires, qu'il visitait pour la première fois, n'étant pas encore venu depuis le commencement de la session. Or, pour quiconque a quelque peu l'habitude des hommes publics, il était facile de deviner d'un coup d'oeil que celui-ci était préoccupé plus qu'à son ordinaire, nous dirions qu'il pensait visiblement plus loin que le discours en somme facile qu'il devait prononcer environ une heure plus tard. La tête un peu penchée en avant, les traits légèrement contractés par l'intensité de la réflexion, sir Thomas White marchait lentement dans la rue Wellington, après être sorti de la grande hôtellerie, et nous ne pouvons nous ôter de la tête qu'il pesait dans la sienne ses chances de devenir premier-ministre du Canada, et à quel point elles seraient affectées par le discours qu'il allait faire de son siège de député. Un homme de cette valeur n'est pas à ce point préoccupé par la seule perspective de l'effort oratoire, il pense plus haut et voit plus loin dans l'avenir.

Or, il serait bien impossible à M. White d'oublier que depuis près d'une année, une rumeur périodique mais persistante le présente comme l'homme le plus capable de rallier les divers éléments composant le parti unioniste, en d'autres termes comme le seul successeur possible de sir Robert Borden au cas où celui-ci serait trop malade pour continuer d'agir comme premier-ministre. C'est une offre tentante et il faudrait être plus modeste que M. White ne l'est naturellement pour n'en pas être à la fois flatté et tenté, et malgré ses déclarations à l'effet contraire, on reste sous l'impression qu'il ne se refusera pas à l'appel si celui-ci se répète avec une force et une insistance suffisantes. Et c'est à cause de la partie qu'il joue à ce sujet avec plus ou moins d'habileté qu'il était intéressant de l'entendre et de le regarder parler. On sentait qu'il interprétait à la fois la volonté de ses puissants amis de la haute finance de Toronto, et sa propre inclination secrète vers la perspective de voir prochainement ses talents mis en pleine valeur au poste hautement flatteur de chef de l'Etat.

L'année dernière, pendant l'absence de M. Borden à Paris, M. White semblait réunir les suffrages de la majorité des unionistes et semblait le successeur tout désigné, ce qui paraissait lui plaire énormément. L'accession lui serait-elle aujourd'hui aussi facile? C'est une autre question, dans laquelle le tarif et le coût de la vie joueront inévitablement un rôle considérable; de là la nécessité pour M. White et ses amis connus ou occultes de jouer serré et de ne rien laisser au hasard. On a vu cette semaine qu'ils le comprennent et qu'ils savent agir en conséquence.

* * *

L'un des aspects du discours de M. White, c'est qu'il ne contient pas la moindre allusion au coût de la vie et aux plaintes qu'il fait naître parmi la population. Cela est bien caractéristique du milieu où vit l'ex-ministre, celui de la grande finance, où le prix du beurre, voire du vêtement et de la chaussure, n'a aucune répercussion digne de remarque sur le budget familial. Et c'est bien là, dans cette indifférence aux épreuves que subit la classe moyenne des contribuables, que les protectionnistes de l'école White entrent en conflit avec les demi-protectionnistes accentués que sont les Fermiers-Unis, qui forment un groupe à part en Chambre sous la direction de M. Crerar.

Et à ce point de vue nous croyons intéresser les lecteurs de l'*Hebdo-Information* en mettant en regard du discours dont nous venons de parler celui du premier lieutenant des Fermiers-Unis, M. J.-A. Maharg, président des "*Grain Growers*" de la Saskatchewan et député de Maple Creek. Doué d'un physique avantageux et sympathique et d'une voix agréable, M. Maharg est un homme public de valeur et d'avenir et constitue une force appréciable pour le nouveau parti de l'Ouest. Il a surtout protesté contre l'accusation que M. White a portée contre le nouveau parti, celle d'être un mouvement particulariste, n'ayant en vue que l'intérêt des cultivateurs et négligeant celui des autres classes de la population. On aura par l'extrait suivant des paroles de M. Maharg une idée de sa réponse à cette accusation:

"On me permettra d'attirer l'attention de la Chambre, sur quelques-unes des paroles prononcées hier par l'ancien ministre des Finances, sir Thomas White. Celui-ci ne fait que des apparitions spasmodiques parmi nous, ainsi que nous l'avons tous remarqué, et cela ne fait que rendre plus significative celle qu'il nous a donnée hier. On dirait que les récents discours de M. Crerar et du docteur Clark ont soulevé quelque inquiétude parmi nos adversaires et qu'ils ont lancé un cri de détresse dans la direction de leur grand-prêtre, qui a entendu l'appel et est accouru à la rescousse, en nous accusant sans retard d'égoïsme et de particularisme, de ne représenter que les intérêts d'une classe dressée contre les autres. Or, pendant que l'honorable monsieur parlait, comment ne nous serions-nous pas demandé instinctivement de qui il se faisait ici l'interprète, et qui est-ce qui parlait dans sa bouche? On parle de classes, M. l'Orateur, mais j'affirme sans hésiter que jamais mouvement de classe ne fut plus patent que dans les paroles prononcées hier par M. White.

Un député unioniste: "Que voulez-vous dire?"

M. Maharg: Qui parlait au pays par la voix de l'ex-ministre des Finances? Qui parlait déjà par sa bouche en 1911, avant qu'il devînt membre du gouvernement? Et quels furent les résultats? Je réponds avec assurance que ce sont ce qu'on appelle communément "les grands intérêts financiers" qui ont parlé hier par la bouche de l'ancien ministre des Finances. Je suis enchanté que l'honorable monsieur ait cru devoir faire le voyage pour nous faire une petite visite et en même temps faire un peu de réclame à notre groupe. Nous ne demandons pas mieux. Plus on nous étudie et plus nous sommes contents, parce que nous n'avons rien à cacher. Mais pour revenir à la question principale, qu'est-il arrivé après 1911? Dans quel état se trouvait le pays en 1913 et au commencement de 1914, au point de vue économique? Ces souvenirs n'ont rien de réjouissant: la ruine nous menaçait de toutes parts et nous aurait atteints sans les changements apportés par la guerre. Celle-ci est terminée, mais allons-nous retourner à l'ancienne routine, à l'état de choses qui nous menaçait alors? Les "grands intérêts" réussiront-ils à nous y ramener? Il est bien évident par les paroles de M. White qu'ils s'y essaieront de toutes leurs forces. Mais qui a bien pu le faire demander en hâte pour prendre aussi chaudement la défense de certains intérêts menacés?"

On voit facilement par ces extraits de discussion que le défi est nettement posé entre les deux idées adverses: protection, libre-échange. Cependant, les points de vue extrêmes de l'an dernier semblent déjà s'adoucir, les libéraux ne fulminent pas sans réserve contre la protection, et l'un de leurs chefs les plus en vue, M. Ernest Lapointe, de Québec-est, a déclaré sans ambages le même jour qu'il favorise un régime fiscal modéré. De même M. Crerar a-t-il mis quelque soin à promettre de ne pas mettre la hache dans le tarif dès les premiers jours, si jamais les Fermiers se trouvaient en majorité au Parlement fédéral à la suite des prochaines élections. Quant aux unionistes, ils sont en majorité protectionnistes mais se disent prêts à faire des concessions, de sorte que l'on peut dire que d'un côté on réclame l'abaissement de la barrière tarifaire, tandis que de l'autre on consent à l'abaisser un peu, mais pas tant que ça. Le conflit se localise principalement entre l'Ontario industriel et l'Ouest agriculteur, avec la province de Québec comme contre-poids entre les deux.

Aussi faut-il voir les beaux compliments qu'on nous adresse en toute occasion. M. Mowat, de Toronto, nous en a offert une gerbe tellement exagérée, dans les premiers jours, que M. L.-J. Gauthier n'a pu s'empêcher de le prier de nous laisser tranquilles, que nous accepterons leurs politesses avec autant d'indifférence que leurs injures passées. D'où indignation réelle ou simulée de certains Ontariens, qui ont voulu comprendre que nous caressions des projets de revanche. Ce serait contre nos façons de penser et contre les enseignements que nous recevons, et du reste bien superflu, car les mamours qu'on nous fait actuellement par crainte des "enragés de l'Ouest" nous fournissent déjà la plus belle et la plus innocente revanche que puissent jamais désirer des hommes d'esprit et de bonne volonté.

* * *

Un autre incident notable de la semaine a été la révélation apportée à la Chambre, par M. Charles Murhy, ancien Secrétaire d'Etat libéral, d'une circulaire orangiste secrète contenant les aveux les plus curieux sur la mentalité rageuse et les intrigues politiques dirigées par cette association de pauvres diables fanatiques menés par des chefs intéressés, contre tout ce qui est français et catholique en notre pays. Jamais peut-être les menées souterraines et anti-patriotiques de ces exploiteurs n'ont été démasquées si complètement, et le Grand-Maître Hocken aurait passé là un mauvais quart d'heure s'il était susceptible de sentir le fouet lui cingler les épaules.

Mais il a démontré immédiatement l'épaisseur de sa cuirasse, en rééditant avec un aplomb à base de profonde ignorance quelques-uns des préjugés courants et des conceptions d'une incroyable inexactitude qu'entretient sa feuille inepte, l'*Orange Sentinel*. Sans broncher, par exemple, il déclare aux députés canadiens-français qui l'écoutent qu'ils n'agissent pas librement en Chambre, et n'échappent à aucun moment à la dictée rigide de leurs évêques. Devant les exclamations dérisoires de la gauche en général, il précise en citant la mise à l'index d'une brochure électorale condamnée, vers 1896, par la Congrégation de l'Index, et qui fut aussitôt retirée avec déférence par son auteur. M. Hocken voit là quelque chose d'intolérable. On aurait pu lui demander s'il laisse chez lui la strychnine à la portée de ses enfants, ou le rasoir dans les mains du bébé. Mais il n'est pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir.

M. Joseph Archambault, de Chambly-Verchères, qui a pris la parole ensuite, a fait quelques bonnes ripostes au directeur de la *Sentine*, comme on devrait appeler cette feuille, et l'a accusé de fomenter la discorde religieuse et civile dans chacun des numéros de son journal, ce qu'il a établi facilement en donnant lecture d'extraits d'articles récents. Sur ce point, le contempteur orangiste n'a rien trouvé à répondre, non plus que lorsqu'on lui a fait sentir que si lui et ses congénères s'opposent à l'entrée des Canadiens-français dans l'Ontario, c'est parce que, dit M. Archambault, ils craignent que bientôt les vigoureux bébés de langue française ne remplacent leurs petits chiens de poche poméraniens. Ayant ainsi exécuté son homme, le jeune député de Chambly-Verchères a prononcé ensuite une étude très fouillée d'une époque de notre histoire constitutionnelle, celle ayant suivi l'Acte d'Union, de 1841 à 1847, qui offre avec la nôtre de sensibles analogies.

Le lendemain, le solliciteur-général, M. Guthrie, a présenté la nouvelle loi électorale, qui paraît plus acceptable en général qu'on ne s'y attendait, et dont nous reparlerons lorsqu'elle sera débattue en Chambre.

L'AVEZ-VOUS LU?

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires", par Mgr A. Béliveau. Prix: 5 sous l'unité, franco; 50 sous la douzaine, port en plus; $4.00 le cent, port en plus; $35.00 le mille, port en plus. Envoyez immédiatement vos commandes au "Comité de Propagande La Vérendrye", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

Avis

AVIS est par la présente donné que l'association The Army and Navy Veterans du Canada demandera aux Communes du Canada, à la présente session, d'amender son acte d'incorporation, chapitre 70 de 7-8 Geo. V, afin de lui permettre de constituer "The Dominion Association of Ladies' Auxiliary of the Army and Navy Veterans in Canada", dans le but et avec les objectifs suivants, savoir: De promouvoir dans tout le Canada la formation de succursales de dames auxiliatrices et de leur accorder des chartes, d'assister l'association The Army and Navy Veterans [illegible] invalides ainsi que de ceux qui dépendent de leurs soins, de promouvoir les [illegible] patriotiques, [illegible] et ceux qui dépendent d'elles, [illegible] d'aider par tous les moyens l'association The Army and Navy Veterans in Canada dans la réalisation de tous les objets, tels que définis par son acte d'incorporation.

PRINGLE, THOMPSON, BURGESS & COTE,
122, rue Wellington, Ottawa,
Procureurs des requérants.
Daté à Ottawa ce [illegible] jour de mars 1920.

Le peuple est un mineur; il faut penser non contre lui, non avec lui, mais pour lui. — *H. de Noussanne.*

AVIS EST PAR LA PRESENTE donné qu'à la prochaine session du parlement du Canada nous requiérerons un acte incorporant une société de chemins de fer et de navigation pour le bien général du pays, sous le nom de "THE NORTH-WEST ROUTE, LIMITED", avec pouvoir de construire et de maintenir en opération une voie ferrée de l'extrémité ouest du lac Baker en une direction nord-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac Schultz, et de la jonction des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest et sud-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac du Grand Esclave, ou, dans l'alternative, de la dite jonction des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest jusqu'à l'extrémité nord-est du lac Artillery, et de l'extrémité sud-ouest du lac Artillery en une direction sud-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac du Grand Esclave, avec pouvoir de se faire payer l'expédition de messages par ses lignes téléphoniques ou télégraphiques, de développer et de disposer de l'énergie électrique ou autre et d'en tirer des revenus, de creuser et d'améliorer la rivière Thelon, d'organiser et de faire fonctionner des navires à vapeur ou autres, de construire des quais, des cale-sèches, des élévateurs, des entrepôts, etc., de conclure des ententes avec d'autres compagnies et pour autres fins incidentes.

Fait à Ottawa, ce 31me jour de janvier, 1920.

SMELLIE & LEWIS,
Procureurs des requérants.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1½ sou par mot. Minimum: 35 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

ON DEMANDE une institutrice bilingue, diplôme 1e ou 2e classe. Pour le district Ste-Marthe No 1546. Commencera le 1er avril. S'adresser: François Hudon, Ste-Marthe, via Rocanville, Sask.

MAISON A VENDRE—No 261 rue Desmeurons. Prix et conditions faciles. S'adresser à J.-A. Hébert, 320 rue Garry.

TERRE A VENDRE—240 acres, bonnes bâtisses, terrain cultivé et 120 acres en foin. ½ mille de l'église, de l'école et de la fromagerie. Tout clôturé. Bonnes conditions. S'adresser à Max Champagne, Richer, P. O. Man.

CULTIVATEUR veut acheter de suite, bonne ferme, avec roulant, 160 ou 200 acres en culture, bonnes bâtisses; près village, gare, église ou école. Payerait $4000 comptant; $1500 durant l'été, balance à terme. Veut être placé le long ou près de la Rivière Rouge, au sud de Winnipeg. S'adresser à C. Buffet, 201 Edifice Somerset, Winnipeg, et donner description, détails, prix et conditions.

CULTIVATEUR veut acheter bonne ferme 240 acres ou plus, pour la culture, bonnes bâtisses, dans village possédant couvent ou bonne école. Lots de Rivière ne seront pas considérés. Donner description, prix et conditions dans première lettre. Acheteur donnerait $4000 comme premier payment. S'adresser à C. Buffet, Edifice Somerset, Winnipeg.

A VENDRE bonne ½ section. Bonnes conditions. En un endroit absolument avantageux pour la culture mixte. Clergé canadien-français. 1 mille ¾ de l'église, de école et du village. S'adresser à Philippe Savard, 355 Des Meurons, Saint-Boniface.

A VENDRE pour cause de maladie. Boutique de forge, très bon avenir. Pas de concurrent. Cinq élévateurs en face. L. P. Mainville, Denzil, Sask., Casier 75.

TERRE A VENDRE située à 1 mille d'Otterburne. 250 acres en culture, 125 terre neuve. Peut être ensemencé en blé. Maison, écurie, puits artésien. S'adresser à Mme Saltel, Otterburne, Man.

ON DEMANDE une servante pour soin du ménage et deux enfants. S'adresser à Mme J. E. Collen, 138 Langside, Winnipeg.

A VENDRE dans le village de Cardinal une maison en bon ordre, avec lot clôturé. Bonnes conditions de paiement. S'adressez à C. E. Toutant, Cardinal, Man.

A VENDRE plusieurs maisons à Saint-Boniface. S'adresser à J. A. Cusson, bureau de la compagnie J. A. Cusson Limitée, Saint-Boniface.

UNION CANADIENNE

Notre équipe de Juvéniles a remporté le titre de champion pour le Manitoba, dans deux parties qu'elle devait jouer contre les Portage la Prairie.

La première, jouée à Winnipeg, vendredi dernier, a donné un résultat de 5 à 4 en faveur des Portage; la seconde, à Portage la Prairie, a été gagnée par nos jeunes, samedi soir; résultat: 6 à 2.

Au témoignage de tous les spectateurs, ce furent deux belles parties. Les nôtres, vendredi, avaient peut-être un peu trop foi dans leur invincibilité, car ce fut, dans toute la saison, la seule partie qu'ils perdirent. Cette leçon leur profita, car, au Portage, ils se montrèrent à la hauteur de leur renommée, avec un entrain dont il importe de les féliciter.

Nous tenons à les remercier tous, non seulement des succès qu'ils ont remportés mais de l'esprit qui les a animés au cours de cette saison de hockey.

De plus, un témoignage à leur rendre et qui n'est pas banal: c'est qu'ils se sont conduits en gentilshommes. Voilà une chose qui compte beaucoup et c'est un prestige qui s'ajoute bien à celui qui suit la victoire et qui en est pour ainsi dire le couronnement.

Donc, brillants champions, félicitations et remerciements!

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 29 février. — Joseph-Lucien-Paul, fils de Donat Lefebvre et de Malvina Moujan.

Le 29 février. — Joseph-Thomas-Aldéo, fils de Narcisse Ratté et de Marie-Louise Tardif.

Le 29 février. — Joseph-Valéry-Antonio-Gérard, fils de Abondéus Mousseau et de Emilienne Dubois.

Le 7 mars. — Joseph-Philippe-Gordan, fils de Arthur Primeau et de Marie-Rose Tétreault.

Le 7 mars. — Marie-Anne-Aimée, fille de Lorenzo Bellefeuille et de Marie-Louise Nault.

Le 7 mars. — Marie-Jeanne-Laudina-Anita, fille de Wilfrid Proulx et de Maria Magnan.

Le 14 mars. — Joseph-Basile-Albert, fils de Joseph Ducharme et de Anna Tardif.

Le 14 mars. — Joseph-Edouard-Rolland, fils de Joseph Riel et de Caroline Ayotte.

Le 14 mars. — Marie-Véronica, fille de Joseph Murray et de Hannah McGurk.

Le 14 mars. — Joseph-Willie-Léo, fils de Albert Michon et de Sédulie Gaucher.

Le 14 mars. — Marie-Rachel, fille de Charles Genest et de Angélina Girouard.

Le 14 mars. — Marie-Louise-Henriette-Thérèse, fille de Henri Lévêque et de Marie-Louise Leblanc.

* * *

Sépultures

Le 26 février.—Théodule Magnan, décédé à l'âge de 67 ans.

Le 28 février. — Paul-Alphonse Pelletier, décédé à l'âge de 2 ans.

Le 12 mars. — Marie Ethier, épouse de feu Onésime Proteau, décédée à l'Hospice Taché à l'âge de 84 ans.

* * *

Témoignage d'un membre du clergé. Le Révérend A. Waldvogel, de Kenosha, Wis., écrit: "Je désire déclarer que le Novoro du Dr Pierre est très apprécié ici. Nous sommes particulièrement satisfaits des résultats obtenus dans le cas d'un petit garçon de deux ans. Au commencement de cette année, l'enfant affaibli restait couché sur les genoux de sa mère, qui, découragée, avait abandonné tout espoir. Il semblait souffrir de rachitisme très sévère. Depuis que l'enfant prend le Novoro, une amélioration sensible s'est manifestée, de nouvelles forces lui sont revenues, il joue maintenant au dehors avec les autres bambins et a bonne mine." Ce remède herbeux, de confiance, ne faillit jamais; il frappe le mal à la racine, enlève les impuretés du sang. Ne cherchez pas à l'obtenir dans les pharmacies. Il est distribué au public par des agents spéciaux seulement. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

POUR NOS MORTS

Dimanche soir eut lieu, à l'école Provencher, à Saint-Boniface, le concert organisé au profit du monument des soldats français morts au champ d'honneur. Monseigneur l'Archevêque, empêché d'y assister par suite des obsèques de Monseigneur Legal, se fit remplacer par M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale.

Ce fut un concert vraiment brillant. Avec des artistes comme ceux inscrits au programme, il ne pouvait en être autrement; aussi est-ce devant une salle comble, heureuse de les aplaudir, qu'ils ont tenu l'auditoire sous le charme.

Mlle Mollot, dont le doigté léger sait si bien faire rendre au piano les divers sentiments de l'âme, nous fit éprouver toutes les douceurs de ses deux morceaux: "La Sieste", d'Edmond Laurence, et "Le Caprice", de Widor.

Notre ténor, M. Hélie, fut comme toujours excellent, et parfaitement goûté du public, ainsi que son élève, Mme Dickenson, dont la diction française fut très bonne. Les deux furent très bien accompagnés au piano par Mlle Lemieux et M. Dorval.

M. Wegbecher est un nouveau venu parmi nous, mais il fait époque par son magnifique talent de violoniste. Qu'il nous permette de lui dire que tous seront heureux de l'entendre souvent.

M. Jutras nous émut profondément par sa chanson "Hardi les Gars" qu'il rendit avec des accents si fiers, et si patriotiques. Mme Dugal, qui l'accompagnait au piano, donna une très bonne interprétation des sentiments exprimés dans le chant.

M. D'Auteuil se chargea d'amener le rire sur tous les visages. Les uns se rappelleront "Les Lapins", les autres (ceux qui ne sont pas contents de leur sort) la chemise de l'homme heureux, et les dames... les louanges de son morceau: "La Française".

L'orchestre, sous la direction de M. Gens, mérite tous les éloges. La musique fut entraînante et gaie, et bien française.

A tous ces artistes nous disons un chaleureux merci, ainsi qu'au Rév. Frère Joseph, toujours si heureux de prêter la salle de l'école pour une bonne oeuvre.

L. D. C. F.

Les Demoiselles Catholiques de Langue Française sont heureuses d'annoncer qu'elles auront cette année, leur retraite fermée durant la Semaine Sainte, du jeudi saint au lundi de Pâques au matin, à l'Académie Saint-Joseph.

Tous les membres de la Ligue, ainsi que toutes les jeunes filles qui voudront en suivre les exercices, comme pensionnaires ou autrement, sont priées d'en avertir, au plus tôt, soit la Présidente, Mlle G. Laurendeau, Tél. Main 3626, soit la Secrétaire, Mlle Alice Gagnon, Tél. Garry 4264.